

Archives départementales de l'Aube

Abbaye Notre-Dame de Basse-Fontaine (1143-1789)

Sous-série 1 H

Rédaction de l'inventaire sommaire	Pierre Pietresson de Saint-Aubin, Gustave Duhem, directeurs des Archives départementales de l'Aube.
Date	1920, 1934.

Informatique documentaire, création des fiches descriptives	Xavier de La Selle, directeur des Archives départementales de l'Aube. Céline guyon, adjointe au directeur des Archives départementales de l'Aube.
Date	1998, 2006.

Mise à jour de l'inventaire conformément aux normes de description archivistique	Réalisé par Marie-Thérèse Gangarossa, sous la direction de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube, et Arnaud Baudin, directeur adjoint.
Date	2025.

INTRODUCTION

1. Zone d'identification

Référence

1 H 1-79.

Intitulé/analyse

Fonds d'archives de l'abbaye Notre-Dame de Basse-Fontaine.

Dates

1143 - 1789.

Niveau de description

Le fonds d'archives est décrit soit à la pièce, soit au dossier.

Certains actes des cartulaires ont bénéficié d'une description que l'on retrouve dans le corps de l'instrument de recherche¹. Pour chaque charte originale repérée, le lien avec le cartulaire a été effectué (renvoi à la page et numéro de l'acte).

1.5. Importance matérielle

0,75 mètre linéaire.

2. Zone du contexte

Nom du producteur :

Abbaye Notre-Dame (Basse-Fontaine).

Histoire administrative² :

L'abbaye Notre-Dame de Basse-Fontaine est une abbaye fille dépendant de l'abbaye de Beaulieu, de l'ordre des Prémontrés. Cet ordre de chanoines réguliers est fondé en 1120 par saint Norbert et soumis à la règle de saint Augustin. Elle est édifiée près des bois de Brienne-la-Vieille, au bord de la rivière Aube.

La date de fondation de l'abbaye n'est pas précisément connue.

La charte du 22 janvier 1144 (nouveau style) du comte de Brienne Gautier II révèle que l'établissement existe déjà³.

¹ Les actes des cartulaires ne sont pas décrits de façon exhaustive.

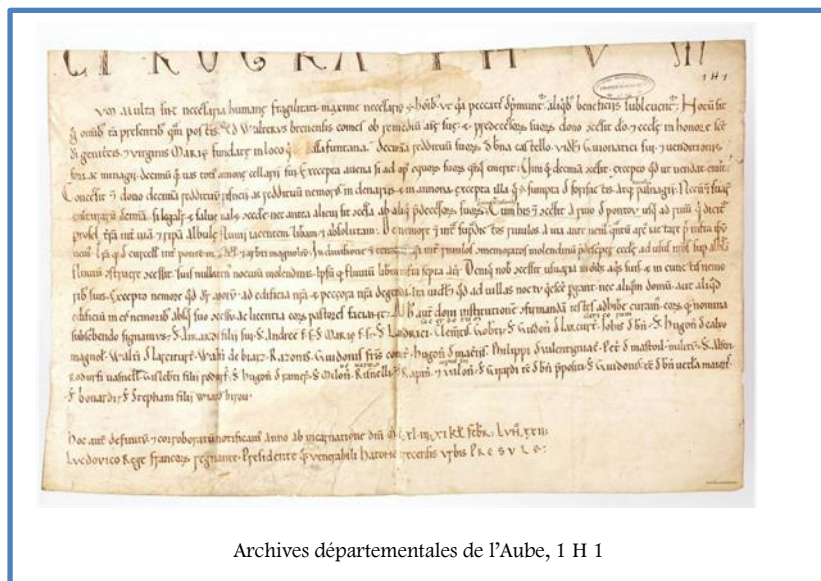
² PLOUVIER (Martine), L'abbaye Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Basse-Fontaine, *Communication issue des "Actes officiels du 39e colloque du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées. Guerres, catastrophes et calamités. Troyes - 2013"*, p.143-150.

³ Thomas Lacomme démontre que « le comte de Brienne, Gautier, prend un acte qui est présenté comme la charte de fondation de la collégiale régulière Notre-Dame de Basse-Fontaine ; or, une lecture attentive de l'acte révèle que l'établissement existe déjà, sans que l'on puisse savoir depuis quand : « *Notum sit ergo omnibus tam presentibus quam posteris, quod Walterus, Brenensis comes, ob remedium anime sue et predecessorum suorum dono concessit Deo et ecclesie, in honore sancte Dei genitricis et virginis Marie fundate in loco qui dicitur Basse Fontana [...]* » (Ch. LALORE, Cartulaires, t. III, n° 1, p. 1-3) », dans *La collégiale Saint-Étienne de Troyes : de la création*

Cette charte a été rédigée en deux exemplaires originaux, sur une même feuille de parchemin. Le texte copié a été découpé en deux parties, le mot latin *chirographum*, qui signifie « écrit à la main » est présent en haut du parchemin.

Elle rappelle les dotations dont a bénéficié l'abbaye.

Dès 1197, l'évêque de Troyes, Garnier, attribue un ministère paroissial à l'abbaye : l'église de Précy-Notre-Dame ; celle-ci devient le siège d'un prieuré-cure dépendant de Basse-Fontaine.



Archives départementales de l'Aube, 1 H 1

De nombreuses donations effectuées par les comtes de Brienne, ainsi que les évêques de Langres ou de Troyes, les seigneurs de Chacenay, Lassicourt, Mathaux permettent d'augmenter la dotation initiale.

Les papes ne sont pas en reste, et octroient également des privilèges à cette abbaye ; une bulle confirmative d'Innocent III en 1198 (cf acte ci-dessous) ; une bulle de Martin IV en 1284 ; puis plus tardivement, une bulle de Benoît XIV.



Innocent III confirme les règlements et privilèges de l'ordre de Prémontré ; copie figurée certifiée par Hervé, évêque de Troyes, et Manassès, abbé de Saint-Loup [1208 - 1210]

1 H 5. Archives départementales de l'Aube.

Dépositaire de la relique de l'index de saint Jean-Baptiste, l'abbaye connaît un regain financier au XVI^e siècle.

Cependant, la sécularisation édictée par la réforme des ordres monastiques par Louis XV en 1768 préfigure la fermeture du monastère.

L'abbaye de Basse-Fontaine est supprimée en 1773 et ses biens réunis à l'abbaye de Beaulieu.

L'église est démontée et l'abbaye « démantelée » au début du XIX^e siècle.



Vue du cloître de l'abbaye.

Fonds Lancelot-Brunon,
18 FI 07069. Archives
départementales de l'Aube.

2.3. Historique de la conservation⁴ :

Confisquées lors de la Révolution française, les archives des établissements ecclésiastiques supprimés sont rassemblées dès 1796 dans le dépôt de chef-lieu du département.

Cependant, à Troyes, dès 1790, les archives connaissent plusieurs emplacements.

La loi du 5 du 5 novembre 1790, relative à la vente des biens déclarés nationaux, ordonne le « dépôt de leurs registres, papiers, terriers, chartes et tous autres titres quelconques aux archives des districts respectifs, dans un délai de quinzaine. » Inégalement appliqué, le fonds ancien se constitue peu à peu.

Les archives anciennes sont tout d'abord conservées dans une maison louée par le District de Troyes au coin de la rue la Levrette⁵ et du Bourg-Neuf⁶.

En 1794, les archives sont conservées dans les greniers de la Préfecture, dans les anciens bâtiments de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains.

Malgré l'état du local, les archives y resteront jusqu'en 1849 ; le bâtiment n'étant pas assez solide, les archives seront transférées dans la Halle aux Grains située non loin, sur la place de la Préfecture.

En 1853, un nouveau dépôt spécifique aux Archives est construit sur le quai du comte Henri, à l'emplacement de l'ancienne église des Jacobins.

⁴ Pour en savoir plus sur l'historique et les différents locaux des Archives, se reporter à l'introduction rédigée par Pietresson de Saint-Aubin, *Les Archives de l'Aube*, dans *l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Série G, tome 3, Troyes 1930, p. I-LV.1930.

⁵ Cette rue correspond à l'actuelle rue de Bruneval (nom donné à partir de 1851).

⁶ Cette rue devient rue du Palais de justice à partir de 1851.



54 Fi 272, fonds vues stéréoscopiques- Troyes.
Ancien bâtiment des Archives départementales, quai
du comte Henri à Troyes, utilisé entre 1853 et 1955.

Archives départementales de l'Aube.

Mais, ce dépôt se révèle insuffisant, et dès 1909, des dépôts annexes sont ouverts, rue des Terrasses ; et à partir de 1916, différents lieux de l'ancien évêché sont investis.

En 1956, l'ensemble des archives est transféré dans des locaux industriels désaffectés, au 21 rue Étienne Pédron, puis dans un bâtiment dédié au 131 de la même rue en 1988.

Les archives font l'objet également de pillages (notamment les chartriers lors de la Révolution), d'incendies, et les parchemins jugés inutiles sont vendus, et ce jusqu'en 1830.

Des destructions ont également lieu pendant la Seconde Guerre mondiale et ont provoqué la disparition de documents appartenant aux fonds monastiques, principalement⁷.

Modalité d'entrée :

Saisie révolutionnaire.

3. Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu

Le champ chronologique de ce fonds d'archives s'étend de 1143 à 1789.

On trouvera, dans ce fonds d'archives, des actes relatifs aux donations, très peu de testaments, des documents liés à la gestion foncière du domaine (baux, ventes, échanges de biens), ainsi que de nombreux litiges. Ces documents permettent d'appréhender l'importance des propriétés du chapitre, mais également ses difficultés financières, le réseau des bienfaiteurs, son rayonnement géographique.

Peu de documents relatifs à la vie spirituelle de l'abbaye nous sont parvenus ; seuls quelques nominations aux XVII^e et XVIII^e siècles nous éclairent dans ce domaine.

Les procès et litiges sont classés en fin d'inventaire.

Il est à noter que cette sous-série est composée de deux fonds distincts. La première partie provient des saisies révolutionnaires. Les actes s'échelonnent entre 1143 et 1773. La seconde partie provient des archives du cardinal Loménie de Brienne données en 1931 ; celles-ci couvrent une période allant jusqu'en 1789.

⁷ Cf. DOHRMANN, Nicolas, « La préservation du patrimoine de l'Aube pendant la Seconde Guerre mondiale », dans 1940. L'empreinte de la défaite. Témoignages et archives. Bertrand FONCK et Amable SABLON DU CORAIL (dir), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 145-158.

Évaluation, tris et éliminations, sort final

Aucun tri, ni élimination n'ont été pratiqués dans ce fonds.

Accroissement

Aucun accroissement n'est à prévoir.

Mode de classement⁸

M. Vernier, archiviste du Département, entre 1898 et 1906, rédigea un premier inventaire du fonds de l'abbaye de Basse-Fontaine et celui de Beaulieu. Ces deux fonds ont été rassemblés au vu de la suppression de l'abbaye de Basse-Fontaine, devenue prieuré, en 1773, réunie à l'abbaye de Beaulieu.

Cependant, le classement est repris par Pierre Pietresson de Saint-Aubin, archiviste entre 1916 et 1930. Il dissocie alors le fonds de l'abbaye de Basse-Fontaine (1H) de celui de l'abbaye de Beaulieu (2H).

Le classement des archives de l'abbaye de Basse-Fontaine est finalisé par Gustave Duhem, directeur des Archives entre 1930 et 1934.

Les archives de l'abbaye de Basse-Fontaine sont cotées de 1 H 1 à 41.

M. Duhem prend en compte l'intégration des archives du cardinal Loménie de Brienne relative à l'abbaye ; en effet, le duc de Bauffremont, en janvier 1931, confie ses archives aux Archives Nationales. Un lot important de documents concerne l'abbaye de Basse-Fontaine, Charles de Loménie de Brienne étant abbé commendataire à la fin du XVIII^e siècle.

Ces documents sont alors versés aux Archives de l'Aube. Ils sont répertoriés sous les cotes 1H 42 à 1 H 79. De nombreuses cotes renvoient au début de l'inventaire, permettant ainsi de le compléter.

Pour la première partie du fonds, la charte de 1143 (ancien style) confortant l'abbaye de Basse-Fontaine dans ses possessions est présentée en exergue, dès le début de l'inventaire ; les cartulaires détaillés sont présentés ensuite. Un classement thématique présente enfin les donations, les privilèges, les possessions seigneuriales et domaniales, et se clôt avec le prieuré-cure de Précy-Notre-Dame qui appartenait à l'abbaye.

La seconde partie, donnée par le comte de Brienne, permet de compléter le fonds. L'inventaire reprend le même plan que la première partie et se termine par des procès et la comptabilité.

En 2025, lors d'une reprise de l'inventaire en vue de respecter les normes d'édition des instruments de recherche, une introduction fidèle à cette norme est proposée.

Mais, afin de ne pas désorganiser le travail antérieur des archivistes, il a été décidé de conserver la logique intellectuelle qui a prévalu lors de ces premières cotations. Les deux fonds n'ont pas été fusionnés afin de se conformer au principe archivistique du respect des fonds.

Sommaire

Archives de l'abbaye de Basse-Fontaine : 1H 1- 41.

1 H 1 – 5 Dotation, titres et privilèges .de l'abbaye.

1 H 1 *Dotation*

1 H 2 – 5 *Titres, droits, donations*

⁸ Cf. BAUDIN, Arnaud, *Les fonds d'archives de Basse-Fontaine et de Beaulieu*, Communication issue des "Actes officiels du 39^e colloque du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées. Guerres, catastrophes et calamités. Troyes - 2013", p. 135-142.

1 H 6 -1 H 7 Personnel de l'abbaye, nomination et possessions.

1 H 8 Rattachement de l'abbaye de Basse-Fontaine à l'abbaye de Beaulieu.

1 H 9 Spiritualité.

1 H 10 - 18 Gestion du temporel.

1 H 10-18 Baux, bâtiments, bois, vignes, censives et rentes constituées.

1 H 19 - 38 Dossiers par localités.

1H 39 ~ 40 Procédures et comptabilité.

1 H 41 Prieuré-cure de Précy-Notre-Dame.

Archives du comte de Brienne 1 H 42 -79.

1 H 42-48 Titres et droits.

1 H 48-49 Personnel.

1 H 50 -69 Gestion du temporel.

1 H 50- 58 Bâtiments, bois, dîmes,

1 H 59-69 Dossiers par localités.

1 H 70-76 Procès.

1 H 77-79 Comptabilité.

4. Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Condition d'accès :

Les documents sont des archives publiques, et à ce titre, sont communicables ; cependant certains actes sont tellement abimés que leur consultation en est impossible.

Conditions de reproduction :

Les documents peuvent être photographiés, sans flash uniquement. L'utilisation du scanner (même personnel) et de la photocopieuse est interdite.

Langue et écriture des documents :

Les documents sont écrits en latin et français.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Les documents sont soit enliassés, soit sous forme de registres, ou de pièces isolées. On notera la présence de sceaux et cachets. Certains sont abimés, partiels et même parfois détériorés.

Pour des raisons de conservation préventive, les documents ne pourront être ni déreliés ni défaits, s'ils sont assemblés par une cordelette, même pour en faciliter la prise de vue.

5. Zone des sources complémentaires

Sources complémentaires

Archives départementales de l'Aube

Série G : Clergé séculier

7G Fonds d'archives du chapitre collégial de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

7 G 97 Collection d'actes relatif à la cure de Vitry-le-Croisé ; actes émanant des abbés de Basse Fontaine. (1372-1765).

7 G 180 Réparations à effectuer en l'église de Vitry-Le-Croisé (chœur et chapelle) et à la charge de Saint-Maclou ou de l'abbaye de Basse-Fontaine : correspondance, devis, quittances, mémoires. (1745-1760).

7 G 216 Litige avec l'église de Basse-Fontaine concernant les dîmes pesant sur l'église de Nuisement. (1387).

7 G 223 Pierre, doyen de la chrétienté de Bar-sur-Aube, fait savoir que Raoul, recteur de l'église de Spoy, chanoine de Saint-Maclou, reconnaît avoir donné aux religieux de Basse-Fontaine, une partie des dîmes possédées à Spoy et Fravaux. (1280).

7 G 318 Vitry-Le-Croisé. Mémoire de défrichements et essarts effectués par les habitants de Vitry-Le-Croisé adressés à l'abbé de Basse-Fontaine. (1765).

Série H : Clergé régulier

2 H Fonds d'archives de l'abbaye Notre-Dame de Beaulieu.

2 H 46 Réunion de l'abbaye de Basse-Fontaine à celle de Beaulieu.

3 H Fonds d'archives de l'abbaye Notre-Dame de Clairvaux.

3 H 3531 Donations par : Simon de Bonay, prêtre (1253) ; Guillaume de Petit-Mesnil, écuyer (1260) ; Renaud Seguin et Alix, sa femme (1262) ; Girard de Douvre (1275) ; Jean de Brienne, garde des foires de Champagne et de Brie (1286) ; Gauthier Caille (1299) ; les abbés de Bolancourt, de Beaulieu et de Basse-Fontaine, et le prieur de Brienne (1299) ; Jean Sarrazin, écuyer, de Chaumesnil (1308).
Concernent Orbey, Petit-Mesnil, Morvilliers, Brienne-la-Vieille et Chaumesnil. (1253-1308).

Série Fi : Fonds iconographiques

8 Fi : Cartes postales (accessibles en ligne, sur le site internet des Archives de l'Aube : www.archives-aube.fr/recherches/documents-numérisés/images-de-laube)

8 FI 3872 Brienne-la-Vieille. Basse-Fontaine. - *Ruines restaurées de l'Abbaye de l'Ordre de Prémontré, fondé avant 1143 par Agnès de Baudemont, mère de Gauthier II de Brienne (supprimé en 1773).*

8 FI 3873 Brienne-la-Vieille. - Ferme de Basse Fontaine.

8 FI 3874 Brienne-la-Vieille. - Ferme de Basse Fontaine.

8 Fi 4048 Brienne-Le-Château (Aube). *Ruines de l'ancienne Abbaye de Basse-Fontaine - Fondée par Gauthier II, Comte de Brienne, en 1143, occupée par les Prémontrés jusqu'en 1773, époque où elle fut supprimée par décret.*

8 Fi 4048 Brienne-Le-Château (Aube). *Ruines de l'ancienne Abbaye de Basse-Fontaine - Fondée par Gauthier II, Comte de Brienne, en 1143, occupée par les Prémontrés jusqu'en 1773, époque où elle fut supprimée par décret.*

8 Fi 4049 Brienne-Le-Château (Aube). *Ruines de l'ancienne Abbaye de Basse-Fontaine - Fondée par Gauthier II, Comte de Brienne, en 1143, occupée par les Prémontrés jusqu'en 1773, époque où elle fut supprimée par décret.*

8 Fi 10800 Brienne-Le-Château (Aube). *Ruines de l'Ancienne Abbaye de Basse-Fontaine. Fondée par Gauthier II Comte de Brienne en 1143. Occupée par les Prémontrés jusqu'en 1773 époque où elle dut supprimée par décret.*

8 Fi 012813 Brienne-Le-Château. - *Abbaye de Basse-Fontaine, 1909.*

8 Fi 012813 Brienne-Le-Château. - *Abbaye de Basse-Fontaine.*

18 Fi Fonds Lancelot Brunon (accessibles en ligne, sur le site internet des Archives de l'Aube : www.archives-aube.fr/recherches/documents-numerises/images-de-laube)

18 Fi 07069 Ancienne abbaye de Basse-Fontaine, galerie sud du cloître.

18 Fi 07070 Ancienne abbaye de Basse-Fontaine, galerie sud du cloître.

Série J : fonds d'origine privée

1 J 626 Acte écrit attestant que Claude Honoré Lucas, docteur de Sorbonne, abbé de Prémontré autorise les religieux de l'abbaye de Basse-Fontaine d'emprunter 5000 livres pour le paiement des frais à payer au profit de Monsieur le Comte de Brienne et des habitants, suite à un procès et à l'arrêt du 28 mars 1729. (1730)

1 J 1075 Acte de l'évêque de Troyes Jacques-Louis-David de Seguin des Hons, attestant l'authenticité de la relique de l'index de saint Jean-Baptiste, ayant été rapportée en France en 1300 et donnée au monastère de Bassefontaine, puis transférée en 1773 dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens à Brienne-la-Vieille et intégrée dans un doigt en argent doré. L'évêque confirme également la concession de 40 jours d'indulgence pour les visiteurs venant honorer cette relique. (1831).

1 J 1075 Acte de l'évêque de Châlons relatif à la relique du doigt de saint Jean-Baptiste (14 novembre 1504).

1 J 1075 Acte du pape Pie IX accordant l'indulgence plénière aux fidèles venant honorer la relique de l'index de saint Jean-Baptiste, aux fêtes de la nativité et de la décollation de Saint Jean-Baptiste (1863).

1 J 1075 Authenticité et transferts de la relique du doigt de saint Jean-Baptiste : procès-verbal du lieutenant du bailliage de Brienne-la-Vieille, recueillant les témoignages des religieux de l'abbaye de Bassefontaine et des habitants de Brienne (1506).

1 J 1075 Brienne-la-Vieille, documents relatifs à la relique du doigt de saint Jean-Baptiste : acte de l'évêque de Troyes Jean Lesguisé, concédant 40 jours d'indulgence aux fidèles qui visiteront l'église de Brienne-la-Vieille où est conservé la relique de l'index de saint Jean-Baptiste, par lequel il montra le Christ voici l'agneau de Dieu (confirmé par l'évêque Denis-François Bouthillier de Chavigny, en 1704 ; vu par l'abbé Lalore, délégué à la reconnaissance des reliques, le 8 juillet 1879); Copie de l'acte de 1428, s.d. (début XVIII^e siècle).

1 J 1075 Actes anciens relatifs à la relique de l'index de saint Jean-Baptiste, par lequel il montra de Christ Voici l'agneau de Dieu (copie) (1704).

1 J 1075 Fabrique de Brienne-la-Vieille, pièces relatives à la gestion des biens de la paroisse : transaction, contrat, procédures (1566-1723).

1 J 1075 Lettre de l'évêque de Troyes adressée au curé de Brienne-la-Vieille au sujet du reliquaire du doigt de saint Jean-Baptiste et de sa restauration souhaitable (1868).

1 J 1075 Procès-verbal d'identité de la relique de l'index de saint Jean-Baptiste dressé par le curé de Brienne-la-Vieille, attestant de l'authenticité de la relique et de son reliquaire après les bouleversements de la Révolution (1825).

Série W : fonds d'archives contemporaines, postérieures à 1940

1275 W Activités professionnelles et privées d'un Architecte des Bâtiments de France.

1275 W 11 Entretien et suivi de travaux sur monument historique. Dossier-type : correspondance administrative, délibération de conseil municipal, étude préalable, avant-projet sommaire, devis, cahier des clauses techniques particulières, plan, plaque de verre, négatifs, photographies noir et blanc ou couleurs, diapositives, cartes postales, croquis, rapport de visite, documentation, coupures de presse, notes manuscrites.

Château et cloître de l'abbaye de Basse-Fontaine ; 1957-1978

1275 W 193 Brienne-Le-Château, cloître de l'abbaye de Basse-Fontaine (5 vues, négatif noir et blanc sur film).

Indications bibliographiques

HB 10 ARBOIS DE JUBAINVILLE, HENRY D', « Catalogue d'actes des comtes de Brienne, 950-1356 », In: *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1872, tome 33. pp. 141-186.

BM 2001 *Actes officiels du 39e colloque du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées. Guerres, catastrophes et calamités*. Troyes – 2013 ; CERP, 2018.

BM 2001 BAUDIN, ARNAUD, « Les fonds d'archives de Basse-Fontaine et de Beaulieu », *Actes des 38^e et 39^e colloques du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées*. Amiens - 2012. Troyes - 2013, p. 135-142.

BM 2088 BAUDIN, ARNAUD/BLANC-RIEHL, CLÉMENT, *Le corpus des sceaux prémontrés français (XIIe-début XVIe siècle) : Un projet pour les 900 ans de la fondation de Saint Norbert*, Actes officiels des 45^e & 46^e colloques du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées, p. 163-166

77 PG 15 BAUDIN, ARNAUD/BLANC-RIEHL, CLÉMENT, Sceaux français de l'ordre de Prémontré (XIIe-début XVIe siècle), Paris, Le Léopard d'Or, *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 90-91 (2020-2021) ; Bassefontaine, p. 82-83 ; Beaulieu, p. 84-88.

3 PL 143 DE SAINT PHALLE, EDOUARD, « Les Comtes de Brienne. Première partie : d'Engelbert I^{er} à Érard II (ca 945-1190) », *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, Tome 141, année 2017, p. 149-169.

3 PL 144 DE SAINT PHALLE, EDOUARD, « Les comtes de Brienne de Gautier III à Gautier VI (1190-1356) (Seconde partie) », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, Tome 142, année 2018, p. 249-267.

3 PL 145 DE SAINT PHALLE, EDOUARD, « Les comtes de Brienne (Troisième partie) », *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, Tome 143, année 2019, p. 103-113.

376 PL 16 DOISELET, DANIEL, « Basse-Fontaine ... Son histoire, 1120-1933 », in *La Roue en bois*, avril 2015, n° 122, p. 9-14, Association pour la sauvegarde du patrimoine rural et artisanal (Brienne-la-Vieille).

BM 1679 FETIQUE, CATHERINE, « Essai de sigillographie prémontrée. Les sceaux prémontrés de la collection de sceaux Champagne et de la collection des sceaux des Archives nationales », dans *Les sceaux. Sources de l'histoire médiévale en Champagne*. Actes des tables rondes de la Société française d'héraldique et de sigillographie (Troyes, centre universitaire, 14 septembre 2003 – Reims, Demeure des comtes de Champagne, 9 octobre 2004), dir. Jean-Luc Chassel, Paris, Société française d'héraldique et de sigillographie, 2007, p. 85-106.

BP 40 LALORE, CHARLES (ABBE), *Collection des principaux cartulaires du Diocèse de Troyes, Tome III : cartulaire de l'abbaye de Basse-Fontaine. Chartes de Beauvoir*, Troyes, Thorin.

3 PL 138 LIEZ, JEAN-LUC, Regards sur la statuaire du Briennois, « Mémoires de la Société académique de l'Aube », Tome CXXXVI, année 2012, p. 473-480.

BM 2001 PLOUVIER, MARTINE, « L'abbaye Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Basse-Fontaine », *Actes des 38^e et 39^e colloques du Centre d'Etudes et de Recherches Prémontrées*. Amiens, 2012. Troyes, 2013, p. 143-150.

BM 1038 ROSEROT, ALPHONSE, *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale (Aube). Des origines à 1790*, Troyes, 1948, 4 tomes dont 1 volume de planches.

HB 575 ROSEROT, ALPHONSE, « Les abbayes du département de l'Aube. Première partie. Abbayes de Bar-sur-Aube (Saint-Nicolas), Basse-Fontaine et Beaulieu », *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques* (année 1887).

PP 86 STEIN, HENRI, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris, Alphonse Picard et fils, Libraires des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes, 1907.

5 PL 10 VAUTRIN, P. « Ancienne abbaye de Basse-Fontaine, Brienne-La-Vieille » *La Vie en Champagne*, numéro 203, septembre 1971, p. 3-12.

Zone de contrôle de la description

Note de l'archiviste

Cet instrument de recherche reprend l'ancien inventaire sommaire réalisé par Pierre Pietresson de Saint-Aubin, puis complété par Gustave Duhem.

Norme, règles et conventions

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (ICA). ISAD(G): Norme générale et internationale de description archivistique (2e éd.) Ottawa, Canada [s. n.], 2000.

Instruction DITN/RES/2005/005 du 13 juin 2005, sur la normalisation de la description archivistique.

Les Instruments de la recherche dans les archives de Christine Nougaret et Bruno Galland (1999), adaptées au contexte des Archives départementales de l'Aube.

Date de la description

Mise en adéquation avec la norme ISAD (G) en 2025.

1H 1 Abbaye de Basse-Fontaine, dotation

1 H 1 Dotation : charte (1143).

1143, 22 janvier. Gautier, comte de Brienne, fait diverses donations à l'abbaye de Basse-Fontaine ; dîme de ses revenus de Brienne-le-Château, qu'il détaille : dîmes de ses revenus de Piney et de ses bois ; terre sur la rive de l'Aube, du ruisseau de *Pentou* à celui de *Perrosel* ; partie du bois entre ces deux ruisseaux ; terres de Courcelles, entre le pont de Mathaux et Mesnil-Aubert ; droit de construire un moulin sur l'Aube ; liberté de la rivière ; usage de ses eaux et de ses bois, à l'exception du bois d'Ajou (chirographe original). Copie informe, XVIIIe siècle.

1 pièce parchemin, 1 pièce papier.

1H 2- 1H 6 Titres, donations et privilèges

1 H 2 Inventaire des titres : registre (1716)⁹.

Treize chapitres désignés chacun par une lettre de l'alphabet de A à O. A la suite (fol. 47 r°), annexe divisée en six chapitres numérotés de AA à FF, concernant les titres dont l'abbaye ne jouit plus. **Fol. 1 r° A** : titres les plus anciens de l'abbaye concernant les donations faites tant en bois, que vignes, etc., avec les privilèges accordés à l'ordre par le roi et les bulles des papes [22 articles, 1143 - 1718]. - **Fol. 3 r° B** : pièces concernant le territoire de Mesnil-Aubert appartenant à l'abbaye [10 articles, 1166 - 1692] - **Fol. 5 r° C** : pièces concernant Blaincourt [17 articles, 1233 - 1269 - 1714] - **Fol. 8 r° D** : pièces concernant les droits appartenant à l'abbaye sur le finage et territoire de Brienne-la-Vieille [30 articles, 1210-1719]. - **Fol. 13 r° E** : titres et papiers concernant les dîmes possédées par l'abbaye à Lesmont [19 articles, 1200 - 1718]. - **Fol. 16 r° F** : titres concernant les droits possédés par les religieux sur les bois appelés Bois de Basse-Fontaine [18 articles, 1489 - 1717]. - **Fol. 19 r° G** : titres concernant les dîmes de Vitry-le-Croisé [24 articles, 1137 - 51 - 1704]. - **Fol. 23 r° H** : titres concernant les vignes possédées par l'abbaye et autres qui doivent censives [22 art. 1321 - 1718]. - **Fol. 29 r° J** : titres relatifs au gagnage et à la ferme de Nuisement [24 articles, 1161 - 1632]. - **Folio 34 r° L** : pièces concernant le prieuré de Précý-Notre-Dame [21 articles, 1185 - 1687]. - **Folio 38 r° M** : pièces concernant la Chapelle Saint-Gilles appartenant à l'abbaye [9 art., 1163 - 1658]. - **Folio 40 r° N** : papiers

⁹ « Les cartulaires sont ainsi décrits à l'inventaire 1 H 2, fol. 1 r° : Le cartulaire de Basse-Fontaine, contenant les anciennes donations faites à l'abbaye par Mrs les Comtes de Brienne et autres depuis onze cent quarante-trois jusqu'à l'année 1873, confirmée par les bulles des Souverains Pontifes. Ce livre est un petit in-quarto en parchemin, relié en veau, contenant cent trente-cinq feuillets, cotté A 1 ». « Copie du susdit cartulaire faite le 21 mars 1538 en grand papier, auquel on a ajouté quantité de mémoires instructifs aux marges. C'est un in-folio en papier, relié en parchemin, cotté A 2 ».

concernant Neuville et Saint-Christophe [7 art., 1146 - 69- 1659]. - **Folio 41 r° O** : titres concernant les droits des héritages possédés à Radonvilliers [3 art., 1113 - 1612]. - **Folio 47 R°** : « inventaire des titres qui se trouvent à l'abbaye de Basse-Fontaine concernant quantité de biens dont il ne paraît pas qu'elle jouit depuis plusieurs années, ce qui ne sert que de mémoires » : AA, titres concernant des biens sis à Mathaux et à l'Etape [10 art., 1166 - 1687]. - **Fol. 49 r° BB** : fondations de la chapelle Sainte-Catherine en l'église de Basse-Fontaine [3 art., 1260 - 1296]. - **Fol. 49 r° CC** ; dîmes « à Salfroit et à Ferrières » [3 art., 1194 - 1200]. - **Fol. 50 r°** « Un petit titre concernant le terrage qui nous appartenait autrefois à Saint-Benoît proche la ville de Troyes » [1 art., 1224] - EE, dîme de la ferme du Buisson [1 art., 1188]. - **Fol. 50 v° FF** : biens que l'abbaye possédait autrefois à Bar-sur-Aube [9 art., 1151 - 1507].

Registre - In folio, 56 feuillets papiers.

1720

1 H 3 Inventaire des propriétés et des privilèges : registre (XVI^e siècle)¹⁰.

Cartulaire de l'abbaye de Basse-Fontaine. 113 actes de 1143 à 1232.¹¹

Il faut signaler parmi les 113 actes du cartulaire, 13 bulles d'Eugène III, 1148-1152 (n°102, 110), Clément III, 1188 (103, 112), Innocent III, 1198-1202 (105, 106, 107), Honorius III, 1219, (110), Innocent IV, 1243 (109, 113), Alexandre IV, 1256 (111, 112), Grégoire X, 1272 (108), 2 actes des comtes de Champagne Henri I^{er}, 1168 ? (82) et Thibaud V, 1261 (45), 12 actes des comtes de Brienne, 1143-1231 (1, 3, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15, 23, 74), un acte d'une dame de Trainel, 1217 (39), 3 actes des sires de Chacenay, 1183-1209 (31, 33, 39, 92, 95), un acte d'un sire de Pougy, 1203 (65), 2 actes des vicomtes de Rosnay, XII^e s. (58, 59).

P. 1. Titre ; *Incipiunt carte de Bassefonte, quarum prima est cirographus Galtheri comitis Brienensis*. 1. 1163, 22 janvier, Gautier, comte de Brienne, fait à l'abbaye diverses donations (cf. 1 H 1). - **P. 2. 2.** 1143. Haton, évêque de Troyes, notifie la donation ci-dessus. - **P. 4. 3.** 1165. Erard, comte de Brienne, confirme les donations de son père, en fait de nouvelles, et échanges divers biens avec l'abbaye. - **P. 6. 4.** 1161. Henri, évêque de Troyes, confirme les acquisitions de l'abbaye, et notamment la donation de la grange de Nuisement par Erard de Brienne. - **P. 7.3.** 1197. H. curé de Piney, renonce à ses prétentions sur la guerre de Nuisement (cf. 1 H 33). - **P. 6.6.** 1185. Erard, comte de Brienne, transigeant avec l'abbaye, lui cède diverses terres en échange de ses biens de Précý. - **P. 9. 7.** 1186. Erard,

¹⁰ Information noté dans le 1 H 2 : « Autre copie non reliée, à la marge de laquelle il y a quantité de notes remarquables ; elle paroist de mesme datte que celle cy-dessus, le 21 mars 1538, cotté A 3° » « Autre copie faite en 1718, c'est un in-quarto, en papier, contenant 102 pages, cotté A° ». C'est de la copie cotée A 3° qu'il s'agit ici. Elle fut donnée aux Archives de l'Aube par M. Chavance, ancien maire de Brienne et ancien conseiller général, le 25 novembre 1866 (note au fol. 1). Les pages 9-10, mutilées, ont été réécrites au XVIII^e siècle. Les pages 131-132, détruites, ont été remplacées à la même époque, une partie de l'acte 113 a été recopiée à la page 131, mais d'une façon incomplète : la page 132 est restée blanche. Les pages 133-171 sont occupées par une table des titres qui précèdent, d'une écriture un peu plus ancienne que le reste du recueil. Le premier et le dernier feuillet de cette table manquent ; ils contenaient l'analyse des deux premiers actes et du troisième, cotés A à C, et celles des cinq derniers. Ces cinq dernières analyses ont été réécrites au XVII^e siècle sur un feuillet rajouté, page 171.

¹¹ Ce cartulaire est publié par l'abbé Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, t. III.

comte de Brienne, rend ses biens de Précý à l'abbaye qui s'engage en retour à fournir d'hosties les églises du comté. - **P. 10. 9.** 1210, avril. Jean, comte de Brienne, donne à l'abbaye le terrage de Brienne-la-Vieille. - **P. 11. 9.** 1210, juin. Hervé évêque de Troyes, notifie la donation précédente. - **P. 10.** 1210. Jean, comte de Brienne, confirme les donations de ses prédécesseurs. - **P. 12. 11.** 1227, novembre. Gautier, comte de Brienne, confirme les donations de ses prédécesseurs. - **P. 13. 12.** 1231, juin. Le même donne à l'abbaye 200 arpents de bois au bois de Wèvre. **P. 13.** 116. Erard, comte de Brienne, constate un accord entre l'abbaye et G., fils d'Herbert le Franc, au sujet de l'alleu du Mesnil (cf. 1 H 30). - **P. 14. 14.** 1166. Robert de Mathaux et Pierre de Pougy donnent à l'abbaye l'usage de leurs bois. - **P. 15. 15.** [1166]. Erard, comte de Brienne, confirme la donation précédente. - **P. 16. 16.** 1206, juin. Pierre de Bar donne à l'abbaye une rente sur le terrage de Mathaux et l'usage de ses pâtures dudit lieu. - **P. 17. 17.** 1223, janvier. Pierre de Mathaux donne à l'abbaye des biens à l'Etape et à Mathaux. - **P. 18.** 1257, février. Adam de Mathaux donne à l'abbaye une terre derrière les moulins de Blaincourt. - **P 18. 19.** 1215, janvier. Guiard de Pougy, et Jean, archidiacre et official de Troyes, notifiant les donations faites à l'abbaye par Aelis de Mathaux, veuve de Guillaume de Chalette. - **P. 19. 20.** [1142 - 1168]. Hugues, archevêque de Sens, arbitre un différend entre l'abbaye et le prieuré de Saint-Sépulcre au sujet de la grange de la Verpillière. - **P. 20. 21.** 1203. Renaud, seigneur de Pougy, donne à l'abbaye l'usage de ses pâtures (cf. 1 H 16). - **P. 21. 22.** 1202. Sibille de Pougy donne à l'abbaye ses droits sur la dîme de Montangon. - **P. 21. 23.** 1189. Erard, comte de Brienne, notifie et confirme la donation faite à l'abbaye par Simon de Villevoque de ses droits sur la terre de *Busum* (cf. 1 H 4). - **P. 22 .24.** 1197. Garnier, évêque de Troyes, donne à l'abbaye l'église de Précý.- **P. 23. 23.** 1197. H, archidiacre de Troyes, approuve la donation précédente. - **P. 26.** 1257, 8 juin. Jacques, curé de Précý-Notre-Dame, donne à l'abbaye diverses terres audit lieu. - **P. 25. 27.** 1257, 26 juin. Marguerite de Précý, mère du donateur, approuve l'acte précédent. - **P. 28.** 1245, mai. Accord ente l'abbaye et Guiet de la Vacherie, seigneur de Précý-Notre-Dame. - **P. 29. 29.** 1242, mars. Echange entre l'abbaye et le prieuré du Chêne, concernant des biens sis à Précý-Notre-Dame, Blaincourt, Vinets et Ramerupt. - **P. 30. 30.** 1256, avril. Pierre de Lesmont renonce à ses prétentions contre l'abbaye et lui donne divers biens. - **P. 32. 31.** 1253, juillet. Délivrance à l'abbaye d'une terre sise à Précý-Notre-Dame, léguée par Geoffroi, curé de Pel. - **P. 33. 32.** 1226, août. Guiard, archidiacre de Troyes, donne à l'abbaye diverses terres à Lesmont, Der, Épagne et Montois, pour la fondation de deux anniversaires. - **P. 32 bis. 33.** 1280, 18 juin. Jean de Précý renonce à ses prétentions contre l'abbaye, notamment au sujet d'une rente sur sa vigne de Précý-Notre-Dame. - **P. 33 bis. 34.** 1242, mai. Girard, chanoine de Pougy et curé de Morvilliers, donne à l'abbaye tous ses biens de Pel-et-Der. - **P.**

36. 35. 1227, octobre. Pierre, fils de Simon de Montangon, vend à l'abbaye ses droits à Vaubercey et une terre à Précý-Notre-Dame. **P. 37. 36.** 1228, 19 juillet. L'official de Troyes condamne Milon de Pel à restituer à l'abbaye une part de la dîme de Pel et divers biens audit lieu, à elle vendus par Pierre de Montangon. - **P. 39. 37.** 1249, mars. Nicolas, évêque de Troyes, remet à l'abbaye un douzième de la dîme de Pel restitué par Simon de Brienne dit Pharaon. - **P. 38.** 1292, avril. Thierriet de Der et Marguerite sa femme donnent à l'abbaye des terres à Précý-Notre-Dame, pour se libérer d'une rente. - **P. 42. 39.** 1217, janvier. Ida, dame de Trainel, donne à l'abbaye son four de Sacey. - **P. 40.** 1200. L'abbaye échange des prés avec J. de Brandonvilliers et s'engage à le traiter comme l'un de ses religieux lors de son décès. - **P. 41.** 1249, 30 mars. Accord au sujet de la dîme de vin de Brienne entre l'abbaye et le curé, d'une part, et la Maison-Dieu de l'autre. **P. 43. 42.** 1250, juin. Jacquin de Brienne-la-Vieille, prévôt de Brienne, donne à l'abbaye une rente sur le terrage de Brienne-la-Vieille.. **P. 44. 43.** 1261, juillet. Accord entre l'abbaye et Louis, curé de Brienne-la-Vieille, au sujet de la dîme dudit lieu (cf. 1 H 21). - **P. 46. 44.** 1261, janvier. Fondation à Basse-Fontaine d'une chapellenie de Sainte-Catherine par les exécuteurs testamentaires de Jean, comte de Brienne. - **P 48. 45.** 1261. 28 août. Thibaud V, comte de Champagne, confirme la fondation précédente (cf. 1 H 9). - **P. 46.** 1237, mai. Guiard, archidiacre de Troyes, donne à l'abbaye ses vignes de Berterimont et d'Ailleville (cf. 1 H 13). - **P. 49. 47.** 1237, mai. Nicolas, évêque de Troyes, confirme la donation précédente. **P. 48.** 1164, 1er juillet. Jean, prieur de Radonvilliers, et l'abbaye de Molesme, vendent à l'abbaye de Basse-Fontaine une rente de grain et le droit d'usage sur un de ses bois. - **P. 50. 49.** 1212. L'abbé et le couvent de Molesme approuvent un accord conclu entre Gaucher, prieur de Radonvilliers, et l'abbaye de Basse-Fontaine - **P. 51. 50.** 1213, mai. Accord entre l'abbaye de Molesme et G, prieur de Radonvilliers, d'une part, et l'abbaye de Basse-Fontaine, de l'autre, au sujet de biens sis à Mesnil-Aubert et de diverses questions. - **P. 52. 51.** 1205. Gui, Pierre et Gaucher, fils d'Arnoult Paillart, donne à l'abbaye un pré derrière le Mesnil (cf. 1 H 4). - **P. 52.** 1239, avril. Jean d'Épagne, écuyer, fonde son anniversaire à l'abbaye et lui donne ses droits sur le terrage d'Épagne - **P. 53. 53.** 1248, mai. Jean d'Épagne lègue à l'abbaye une rente sur ses revenus d'Épagne pour la fondation de son anniversaire. - **P. 54. 54.** 1252. 23 février. Isabeau *de Sarnais*, veuve de Jean d'Épagne, confirme la donation précédente - **P. 55.** 1240, juillet. Transaction entre les abbayes de Saint-Loup de Troyes et de Basse-Fontaine au sujet des dîmes de Blaincourt, Épagne et Vaubercey, et de leurs terres auxdits lieux. - **P. 58. 58.** 1240, juillet. Même acte notifié par Gaucher, abbé et le couvent de Saint-Loup. - **P. 61. 57.** 1254, septembre. Accensement par l'abbaye à Etienne *Bee Haut* d'une terre voisine de Basse-Fontaine. - **P. 62. 58.** [1189 au plus tard]. Eudes, vicomte de Rosnay, confirme à l'abbaye la dîme de Neuville donnée

par son père. **P. 63. 59.** [1161 au plus tard]. Gautier de Lassicourt et *Ritious*, vicomte de Rosnay, donnent à l'abbaye leurs droits sur la dime de Neuville (cf. 1 H 32). **P. 64. 66.** 1251, mars. Accord entre l'abbaye et Louis, curé de Neuville, au sujet des dîmes dudit lieu (cf. 1 H 32). - **P. 66. 61.** 1265, juin. Villons de Neuville et Colet son fils donnent à l'abbaye divers droits à Pel-et-Der et à Neuville. - **P. 67. 62.** 1279, 31 mai. Reconnaissance par Colin de Neuville d'une rente qu'il doit à l'abbaye pour une vigne à Précy-Saint-Martin. - **P. 68. 63.** 1200, novembre. Herbert, archidiacre de Troyes, donne à l'abbaye ses droits sur la dime de Lesmont (cf. 1 H 27). - **P. 69. 64.** 1201, avril. Herbert de Saint-Quentin, archidiacre de Troyes, rachète à un laïc une partie de la dime de Lesmont (cf. 1 H 27). - **P. 65.** 1203. Renaud, seigneur de Pougy, approuve la donation faite à l'abbaye par ledit Herbert d'une partie de la dime de Lesmont, pour la fondation d'anniversaire (cf. 1 H 27). - **PP. 70. 66.** 1205. Jean, neveu dudit Herbert, confirme à l'abbaye la possession d'une partie de la dime de Lesmont (cf. 1H 27). - **P. 67.** 1242, 25 juin. Sentence de l'officialité de Troyes condamnant Barthélemi, curé de Lesmont, à restituer à l'abbaye une partie de la dime dudit lieu. - **P. 71. 68.** 1240, 1er mars. L'abbé et le couvent de Saint-Loup de Troyes énumèrent à l'abbaye de Basse-Fontaine leurs griefs respectifs au sujet des dîmes et des terres de Blaincourt, Épagne et Vaubercey, qu'ils ont convenu de soumettre à l'arbitrage. - **P. 76. 69.** 1188. Transaction entre l'abbaye et le prieuré de Chalette au sujet des dîmes des terres du Buisson et de Notre-Dame. - **P. 77. 70.** 1176. Nivelon de Ramerupt donne à l'abbaye une rente de grain sur le moulin d'Aulnay. - **P. 78. 71.** (1161 - 1189). Beuve *de Dingum* donne à l'abbaye ses droits sur la dime de Saint-Nabord et Mesnil-la-Comtesse, avec l'approbation de Renaud *Crooans* et de ses fils engagent à l'abbaye leurs droits sur la dime de Saint-Nabord et Mesnil-la-Comtesse. - **P. 79. 73.** 1185. Gautier de Longsols donne à l'abbaye une partie de la dime de Saint-Nabord et Mesnil-la-Comtesse. - **P. 74.** 1185. Erard, comte de Brienne, confirme la donation précédente et celle faite à l'abbaye par Gilles de Pougy d'une partie de la même dime. - **P. 80. 75.** 1241. Guillaume de Ramerupt donne à l'abbaye une rente sur l'église de Mesnil-la-Comtesse. - **P. 81. 76.** [1152]. Richard, abbé de Saint-Seine, confirme la donation faite à l'abbaye de Basse-Fontaine par son prédécesseur Herbert de la Chapelle de Saint-Gilles. - **P. 77.** 1175, 2 mars. Gautier, évêque de Langres, fixe la redevance annuelle due à l'abbaye de Saint-Seine par celle de Basse-Fontaine à cause de la chapelle Saint-Gilles. - **P. 82. 75.** 1163. Accord entre l'abbaye et Pierre de Neuf-Mesnil au sujet des dîmes de Neuf-Mesnil [Petit-Mesnil] et de la Chapelle Saint-Gilles - **PP. 83 79.** 1189. Accord entre l'abbaye et Gui de Neuf-Mesnil, sa femme et ses frères Jean et Renaud, au sujet des terres, bois et usages de la chapelle Saint-Gilles. - **P. 64. 80.** 1187. Herbert *Turpis Monets*, vend une maison, sise à Bar-sur-Aube, à Agnès, dame de Chacenay, qui la donne à l'abbaye. - **P. 85. 81.** [vers

1196 ?]. Agnès, dame de Chacenay, donne à l'abbaye sa maison de Couvignon et une vigne. - **P. 82.** [1166 ?]. Henri, comte de Troyes, affranchit de tous droits deux maisons sises à Bar-sur-Aube, appartenant à Martin de Neufchâteau et consorts (cf. 1 H 4). - **P. 86. 83.** 1203. A. clerc, renonce aux droits qu'il prétendait posséder sur une maison de Bar-sur-Aube, au préjudice de ceux de l'abbaye. - **P. 84.** 1227, janvier. Isabeau, veuve de Martin Cochet, de Bar-sur-Aube, donne et vend à l'abbaye une vigne *en Esseval*. - **P. 87. 85.** 1252, avril. Raoul de Basse-Fontaine, bourgeois de Bar-sur-Aube, déclare tenir de l'abbaye, à titre viager, divers biens sis audit Bar, et lui lègue une vigne *en Axival* (cf. 1 H 4). - **P. 88. 86.** [1139 - 1151]. Geoffroi, évêque de Langres, donne à l'abbaye la dîme de Vitry-le-Croisé que lui a restitué Jacques de Chacenay (Cf. 1 H 38). - **P. 89. 87.** 1146. Geoffroi, évêque de Langres, donne à l'abbaye la dîme de Vitry-le-Croisé que lui a restitué Jacques de Chacenay et indique son mode de répartition entre l'abbaye et le curé (cf. 1 H 15). - **P. 88.** 1183. Erard, seigneur de Chacenay, donne à l'abbaye une terre à Vitry-le-Croisé, l'usage de ses terres, pâtures et bois, et confirme les donations de ses prédécesseurs. - **P. 90. 89.** [après 1183]. Agnès, dame de Chacenay, donne à l'abbaye sa grange de Vitry-le-Croisé, avec droit d'usage dans ses bois pour son entretien et une vigne sise à Couvignon. - **P. 91. 90.** [1139-1163]. Geoffroi, évêque de Langres, donne à l'abbaye les dîmes de Spoy, Couvignon, Fravaux et Vitry. - **P. 92. 91.** 1200. Accord entre l'abbaye et Guibert de Bar, au sujet des dîmes de Couvignon, Fravaux et Spoy (cf. 1 H 36). - **P. 92.** 1209. Erard, seigneur de Chacenay, confirme les donations faites à l'abbaye par Agnès de Chacenay. - **P. 93. 93.** 1124, février. Transaction entre l'abbaye et Remond, chanoine de Langres, au sujet de la dîme de Vitry-le-Croisé (cf. 1 H 38). - **P. 94. 94.** 1238, 17 mai. Transaction entre l'abbaye et Nicolas, curé de Vitry-le-Croisé, au sujet du partage des dîmes dudit lieu. - **P. 95. 95.** 1140. Jacques, seigneur de Chacenay, donne à l'abbaye une partie de la dîme de Bligny. - **P. 96. 96.** 1243, mars. Jean, curé de Bligny, renonce à ses prétentions sur les dîmes appartenant à l'abbaye à Bligny, Belroy, *Ponton* et Sainte-Eulalie. - **P. 97. 97.** 1281, 11 février. Raoul, curé de Spoy et chanoine de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, renonce au bail viager à lui passé par l'abbaye des dîmes de Spoy et de Fravaux. - **P. 98. 98.** 1182, mars. Accord entre l'abbaye et Raoul, curé de Spoy, au sujet des dîmes de Spoy et de Fravaux (cf. 1 H 35). - **P. 101. 99.** 1194. Raoul, abbé de Beaulieu, donne à l'abbaye de Basse-Fontaine ses droits sur les dîmes de La Chaise et de Ferrières. - **P. 102. 100.** 1195, mai. Garnier, évêque de Troyes, confirme la donation précédente. - **P. 103. 101.** 1245, 29 septembre. *Ineta* de Chaumesnil donne à l'abbaye un serf et sa famille et une rente de grain sur ses terres et son terrage de Vaubercey. - **P. 102.** 1148, 26 avril. Le pape Eugène III confirme et énumère les possessions de l'abbaye (Jaffé, 6427). - **P. 105. 163.** 1188. 1er avril. Le pape Clément III confirme et énumère les possessions de

l'abbaye, et lui accorde divers privilèges. - **P. 110. 104** [1152], 1er mars. Le pape Eugène III confirme diverses donations faites à l'abbaye. - **P. 103.** 1200. 8 mai. Le pape Innocent III confirme diverses donations faites à l'abbaye. - **P. 111. 106.** 1202, 26 février. Le même pape prend l'abbaye sous sa protection. - **P. 113. 107** [1198, 27 juillet]. Le même pape confirme et détaille les règlements et privilèges de l'Ordre de Prémontré (incomplet) (Potthast, 334¹²). - **PO 121. 108.** 1271, 13 août. Le pape Grégoire X renouvelle en faveur de l'ordre de Prémontré une bulle d'Innocent IV relative à l'élection des abbés, du 10 octobre 1246 (Potthast, 20592¹³). - **P. 124. 109.** 1245, 13 février. Le pape Innocent IV déclare que les religieux de l'Ordre de Prémontré ne doivent obéir qu'aux lettres apostoliques qui leur sont expressément adressées. - **P. 125. 110.** 1219, 8 février. Le pape Honorius III exempte les religieux de l'Ordre de Prémontré de la dîme des novales qu'ils cultivent eux-mêmes depuis le concile général (Potthast, 5991). - **P. 126. 111.** 1286, 5 août. Le pape Alexandre IV autorise les religieux de l'Ordre de Prémontré à percevoir les dîmes des novales au même taux que les anciennes dîmes (Potthast¹⁴, 16514). - **P. 127. 112.** 1273, octobre. *Vidimus* [par l'évêque de Laon ?] de deux bulles d'Alexandre IV (1256, 2 novembre) et de Clément III (1188, 1er avril) relatives aux religieux détachés comme curés dans les églises, appartenant aux abbayes de l'Ordre de Prémontré (Potthast¹⁵, 16608, 10063). - **P. 128. 113.** [1245, 9 mars]. Le pape Innocent IV notifie aux abbés de l'Ordre de Prémontré les décrets qu'il a rédigés pour la réforme de l'ordre (incomplet) (Potthast¹⁶, 11583).

Registre. 172 pages papier sans couverture, 0,34 x 0,24 cm.

1143 - 1282

1 H 4

Donations : actes (1166-XVIIIe siècle).

1166. Henri, comte de Troyes, déclare qu'en 1166 il a affranchi de tout droit de justice, coutume, tonlieu ou redevance de foires deux maisons [sises à Bar-sur-Aube] appartenant à Martin de Neufchâteau et à David son frère, à Dominique, et à Constant et Hainbert, ses frères (cartulaire n° 32. original).

1189. Erard, comte de Brienne, d'accord avec ses fils G. et G., notifie et confirme la donation faite à l'abbaye par Simon de Villeveque, chevalier, à son départ pour Jérusalem et d'accord avec sa femme, ses frères B. et N., ses sœurs et ses neveux, de tous ses droits sur la terre du Buisson (de *Busum*) (original, cartulaire n° 23).

¹² POTTHAST, AUGUST, *Bibliotheca historica medii aevi ; Wegweiser durch die geschichtswerke des europäischen mittelalters von 375-1500. Vollständiges inhaltsverzeichnis zu 'Acta sanctorum' der Bollandisten; anhang: Quellenkunde für die geschichte der europäischen staaten während des mittelalters*, Berlin, Hugo, Kastner & cie, 1862 - 1010 pages

¹³ Idem.

¹⁴ Cf. note 7.

¹⁵ Cf. note 7.

¹⁶ Cf. note 7.

1203. Donation à l'abbaye par Gui, Pierre et Gauche, fils de feu Arnoult Paillard, d'un pré sis derrière le Mesnil-Aubert (original, cartulaire n° 51).

1223, mars. Eudes de Frolois, connétable de la duchesse de Bourgogne, cède à l'abbaye de Basse-Fontaine une rente à Saint-Benoît [sur-Seine], en échange d'une autre rente à Salmaise [Côte-d'Or].

1227, novembre. Gautier, comte de Brienne, confirme les donations faites par ses prédécesseurs à l'abbaye (Copie 1717, cartulaire. n° 11).

1525, avril. Raoul dit de Basse-Fontaine, bourgeois de Bar-sur-Aube, reconnaît tenir de l'abbaye, à titre viager, une maison, une grange et une vigne audit Bar, et lui lègue une autre vigne (original, cartulaire n° 85).

XVIIIe s. « Enseignements des donations faites par divers seigneurs à l'abbaye de Basse-Fontaine ». Notes historiques sur les donations faites à l'abbaye et sur sa décadence au XVe siècle.

5 pièces parchemin, 5 pièces papier.

1166 - XVIIIe siècle

1 H 5

Privilèges de l'ordre et de l'abbaye.

1198, 27 juillet. Bulle d'Innocent III confirmant les règlements et privilèges de l'ordre de Prémontré (Potthast¹⁷, 334 ; copie figurée certifiée par Hervé, évêque de Troyes, et Manassès, abbé de Saint-Loup [1208 - 1210] (cartulaire n° 107).

1284, 15 mai. Bulle de Martin IV confirmant l'abbaye dans la jouissance des privilèges accordés par ses prédécesseurs (original).

1486, 1er juin. Lettres de sauvegarde de Charles VIII pour l'abbaye de Basse-Fontaine (original et copie notariée de 1634) - .

1595, 4 août. Bail emphytéotique des moulins de Blaincourt, et dépendances, passé par l'abbaye à Jean Paris et Guillaume Balessaulx (copie du XVIe siècle).

1659, 20 septembre. « Lettres patentes accordées aux Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne, par le Roy Louis XIV, confirmatives d'autres de Louis XIII, portant évocation générale de tous leurs procez et différends en son Grand Conseil » (imprimé).

1736, 23 mai. « Arrest du Grand Conseil du Roy, qui maintient les Chanoines réguliers de l'Ordre de Prémontré dans le droit et possession d'administrer les Sacrements de Pénitence d'Eucharistie et d'Extrême-Onction à toutes les personnes qui sont et demeurant dans les enclos des Abbayes dudit Ordre, et donner la sépulture à toutes les personnes qui décèdent dans les enclos desdites

¹⁷ Cf. note 7.

Abbeyes (imprimé mutilé) - Sont joints à cette pièce : procès-verbal de signification dudit arrêt à Nicolas Odelin curé de Brienne-la-Vieille (1746) ; lettres de l'Evêque de Troyes au prieur de Basse-Fontaine, relative à la maladie de sa nourrice, et indiquant que les sacrements doivent lui être administrés par l'abbaye (1711).

1743, 6 septembre : bulle de Benoît XIV, autorisant les religieux de l'ordre de Prémontré à célébrer les messes anniversaires des défunts de l'ordre sur l'un quelconque des autels de leurs églises comme sur un autel privilégié (imprimé, 1748).

3 pièces parchemin, 12 pièces papier dont 3 imprimées.

1198 - 1743

1 H 6

Abbés, nomination : actes.

1688, 3 mai. Provisions par Elisabeth Bossuet, veuve d'Armand-Léon le Bouthillier, seigneur de Chavigny et Pont-sur-Seine, à Denis-François le Bouthillier, abbé de Basse-Fontaine, de la chapelle royale de Saint-Blanchard fondée en l'ancien château de Pont-sur-Seine –

1723, 10 avril. Fulmination par l'official de Troyes des bulles de Benoît XIII, du 8 février 1728, accordant à Nicolas Lefebvre, vicaire général du diocèse et chanoine de Troyes, la commende de l'abbaye de Basse-Fontaine, vacante par cession de Denis-François Bouthillier de Chavigny, archevêque de Sens.

1 pièce parchemin, 2 pièces papier, 1 cachet.

1688 - 1728

1 H 7

Prieur claustral, propriétés.

1557, 1er mai. Sébastien de Laubespine, abbé commendataire, et les religieux de Basse-Fontaine, autorisant Edmond Gonthier, prieur-curé de Précy-Notre-Dame, et prieur claustral de ladite abbaye, à jouir sa vie durant des terres, vignes et autres héritages sis au gagnage du Mesnil-Aubert et à celui de la Verpillière, qu'il tenait à ferme avec feu frère Simon Caquey, avec le reste du temporel de l'abbaye.

1557, 30 juillet. Didier Silvestre, abbé de Beaulieu, mande à Mathieu Gendard, sous-prieur claustral de Basse-Fontaine, d'informer avec Jacques Docey, tabellion de l'officialité, sur les avantages ou inconvénients du bail viager qui précède.

1557, 2 août. Approbation du bail par Didier Silvestre, abbé de Beaulieu.

1558, 1er mars. Antoine Trivulce, cardinal-légat en France, mande au grand archidiacre et à l'official de Troyes d'informer sur le bail qui précède et d'en confirmer la jouissance s'il y a lieu à Edmond Gonthier.

1559, 29 avril. Sébastien de Laubespine, abbé commandataire de Basse-Fontaine, nomme Edmond Gonthier son vicaire général.

7 pièces parchemin, 2 pièces papier, 2 fragments de sceaux.

1557 - 1559

1 H 8

Réunion de l'abbaye à celle de Beaulieu.

1771, 26 juillet. Permission accordée par le roi aux religieux de Beaulieu de poursuivre la suppression de l'abbaye de Basse-Fontaine, dont la conventualité est sur le point de cesser faute de religieux.

Sans date. Requête adressée en ce sens à l'Evêque de Troyes par les abbé, prieur et religieux de Beaulieu.

1771. Procédures relatives à l'enquête à faire par l'officialité de Troyes sur le projet de suppression.

1772, 11 septembre. Procès-verbal d'enquête par Sébastien Eloy, chanoine de Troyes, vicaire général du diocèse, abbé commendataire de Macheret, commissaire délégué par l'Evêque. Dépôts particuliers de Louis-Marie-Athanase de Loménie, comte de Brienne, et de Charles-Etienne de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse et abbé de basse-Fontaine.

1773, 6 février. Supplique présentée au Roi par les commissaires du Chapitre général de l'Ordre de Prémontré, pour obtenir que l'abbaye de Beaulieu, sitôt en possession des revenus de l'ancienne abbaye de Basse-Fontaine, soit tenue d'affecter une somme annuelle de mille livres à l'entretien de bourses au collège de l'ordre à Paris.

1773, 19 février. Ordonnance de l'évêque de Troyes Claude-Mathias-Joseph de Barral, prononçant la suppression des menses conventuelles et lieux réguliers de l'abbaye de Basse-Fontaine, et l'union des biens, droits et revenus en dépendant à la mense conventuelle de Beaulieu, moyennant diverses charges .

1773, 7 mars. Lettres-patentes confirmant ladite ordonnance.

1773, 30 avril. Enquête de *commodo et incommodo* faite par le prévôt de Bar-sur-Aube sur lesdites suppressions et union.

1773, 14-16 juin. Inventaire par Laurent Gaupillat et François Baudouin, notaires au baillage et comté de Brienne, des biens meubles de l'abbaye de Basse-Fontaine : sacristie (fol. 4), église (fol. 6), salle à manger (fol. 7), salle de compagnie (fol. 9), autres chambres (fol. 10), bibliothèque (fol. 11), etc., titres et papiers (fol. 24).

1 pièce parchemin, 14 pièces papier dont 5 cahiers de 10, 12, 36 et 38 feuillets, 2 fragments de sceaux.

1 H 9

Spiritualité. Chapelles et associations de prières.

1201, 23 août. Thibaud V, comte de Champagne, confirme la fondation d'une chapelle de Sainte-Catherine, faite en l'église de l'abbaye par les exécuteurs testamentaires de feu Jean, comte de Brienne (original, cartulaire n° 45).

1297, 27 janvier. *Vidimus* par le prieur de Radonvilliers et Jean Bigot de Braine, prévôt de Rosnay; de la fondation par les exécuteurs du testament de Jean, comte de Brienne, d'une chapellenie en l'honneur de Sainte-Catherine à l'abbaye [1261 janvier, cartulaire n° 44] et de la confirmation précédente (original).

1454, 11 octobre. Jean, abbé de Prémontré, et le Chapitre général associent aux prières et exercices spirituels de l'ordre les bienfaiteurs de l'abbaye de Basse-Fontaine.

3 pièces parchemin.

1261 - 1454

1 H 10

Temporel.

1470, 5 septembre. Quittance par les commissaires royaux sur les francs fiefs et nouveaux acquêts en la province de Sens à Alain Le Maronnier, abbé de Basse-Fontaine, de la déclaration des biens appartenant à l'abbaye, tous en ruine actuellement et amortis de longue date, comme le prouvent deux chartes, l'une de Gautier, comte de Brienne, de novembre 1227, et l'autre de Gautier, duc d'Athènes et comte de Brienne, de 1137.

1510, 8 avril. Publication par l'official de Troyes d'un monitoire du cardinal-légat Georges d'Amboise du 13 février précédent, pour obtenir révélation de ceux qui détiennent et recèlent injustement des biens de l'abbaye.

1534, 7 juin. Bulle de Clément VII pour le même objet ; 2 septembre, publication par l'official.

1574, 4 mai. Bail du temporel de l'abbaye, passé par Guillaume de Taix, abbé de Basse-Fontaine et doyen de Saint-Pierre de Troyes, à Jean Petit dit Moslet, prieur de ladite abbaye et curé de Précy-Notre-Dame.

1590, 10 août. Mémoire pour l'abbé de Basse-Fontaine contre la gestion de Hugues Mauroy qui avait pris à ferme l'abbaye en 1583 ; l'abbé, sans doute Elion d'Amencourt, après avoir résidé à Pougy près de M. de Luxembourg, se trouvait alors à Châlons.

1596, 10 avril. Transaction entre Guillaume de Taix, conseiller en Parlement, doyen de Troyes et abbé de Basse-Fontaine, et Jean Jacquet, admodiateur du temporel de l'abbaye, au sujet des obligations de son bail.

1631, 24 mai. Sentence au bailliage de Chaumont condamnant Gilbert de Choiseul, abbé commendataire, à faire réparer les bâtiments, et ordonnant la saisie du revenu de l'abbaye entre les mains de Pierre Gombault, admodiateur général.

1673, 4 mai. Traité entre François Mallet de Gravelle de Drubes, abbé de Basse-Fontaine, et les religieux représentés par Norbert Gailleur, prieur du Collège de Prémontré en l'Université de Paris, pour le partage des revenus de l'abbaye.

1708, 17 mai. Cession par Edme Doé, marchand à Magnicourt, aux religieux de Basse-Fontaine, de diverses terres à Jasseines, pour se libérer d'une dette de 124 livres que ses père et mère Humbert Doé et Suzanne Didier avaient contracté envers l'abbaye.

Après 1751. Déclaration des biens « et revenus de l'abbaye royale de Bassefontaine... Arme : un saint Jean parsemé de fleurs de lis sans nombre... ».

1766. Transaction entre Etienne-Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, abbé commendataire de Basse-Fontaine, et les religieux au sujet de divers biens dépendant des revenus partagés en 1673 - 1774 : « Détail estimatif du grand corps de bâtiment de Messieurs les religieux de l'abbaye de Basse-Fontaine, déduction faite des frais de démolition qui seront à la charge de l'acquéreur » - « Estimation des bâtiments restant du lot de Messieurs les religieux de l'abbaye de Basse-Fontaine, en supposant qu'ils soient démolis ».

5 pièces parchemin, 16 pièces papier.

1470 - 1774

1 H 11

Abbatiale.

1722, 8 juillet. Bail de neuf ans passé par Nicolas Lefevre, abbé de Basse-Fontaine, archidiacre et grand vicaire de l'évêque de Troyes, aux religieux de ladite abbaye, de la ferme de l'abbatiale, de la basse-cour et des dépendances.

2 pièces papier.

1722

1 H 12

Amortissements.

1691, 28 novembre. Saisie pratiquée sur les revenus de l'abbaye, faute de déclaration pour les droits d'amortissement et de nouvel acquêt, 1691.

1710. Déclarations certifiées par le prieur, établissant que l'abbaye n'a fait aucune acquisition depuis sa fondation.

9 pièces papier.

1691 - 1710

1 H 13

Vignes.

Betremont.

1237, mai. Guiard, archidiacre de Troyes, donne à l'abbaye sa vigne de Betremont et sa vigne d'Ailleville près Bar-sur-Aube (original cartulaire n° 46).

1257, novembre. Jean de la Perte, prévôt de Brienne, donne à l'abbaye ses vignes de Betrimont (original).

XVIIIe siècle : plan d'arpentage de deux pièces de vignes.

Brienne.

1656, 25 septembre. Vente par Etienne Maire, forestier des bois de Neuville du comte de Brienne et Georgette sa femme, d'une pièce de vigne au vignoble de Brienne, chargée de cens envers l'abbaye.

Mathaux.

1673 - 1680. Procédures entre l'abbaye, Jean Levesque, meunier du moulin de Mathaux, et les héritiers de celui-ci, au sujet de la Vigne-Blanche, sise audit finage.

Mesnil-au-Bert.

1541, 14 mars. Accensement par l'abbaye à François de la Chaussée, seigneur de La Chaussée et de Villeveque, d'une pièce de vigne sise au finage du Mesnil, lieu-dit La Vignotte, tenant à l'étang des Souches.

1549, 29 novembre. Reconnaissance par les héritiers de Madeleine Menisson, femme de feu Jean Molé, de la vente jadis faite par la dite défunte à Denis Clerey, seigneur de Vaubercey, d'une pièce de vigne au finage du Mesnil-lez-Basse-Fontaine, lieu-dit « En la Vignotte », censuelle envers l'abbaye.

1662, 1er décembre. Vente par Louis de Cerberon, gentilhomme servant chez le roi, comparant par Louis Comparot, gentilhomme de la Grande Fauconnerie de France, à divers habitants d'Épagne, de trois arpents de vigne au vignoble de Saint-Léger, contrée des Vignottes. Reconnaissances et quittances de censives sur ladite vigne ; procédures.

Saint-Léger-sous-Brienne.

1543, 10 avril. Accensement par l'abbaye à Jean de Chaulx, laboureur au Mesnil-lez-Basse-Fontaine, d'un arpent de terre planté en vigne au finage de Saint-Léger, lieu-dit Le Bois des Convers, tenant à Charlotte de Mailly, veuve de Pierre des Boves.

1677, 2 octobre. Vente par Nicolas Jacquot, marchand à Brienne, à Martin Doiselet, vigneron à Mesnil-Aubert, d'un arpent de vigne au vignoble de Saint-Léger, lieu-dit Les Vignottes.

1687, 27 juin. Quittance par Claude du Ru, avocat en Parlement, au prieur de Basse-Fontaine, du prix de la dite vigne qu'il a vendue à l'abbaye.

1771, 9 avril. Vente par Etienne Lavigne, marchand à Blignicourt, à Guillaume-Charles-François Vallée, piqueur du comte de Brienne, d'une pièce de vigne au vignoble de Saint-Léger, lieu-dit les Vignottes ou les Gorberonnes, tenant à l'Etang des Souches, chargée de redevances envers l'abbaye de Basse-Fontaine.

13 pièces parchemin, 38 pièces papier dont 1 plan.

1237 - 1771

1 H 14

Bois de l'abbaye.

1684 - 1688. Procédures contre le comté de Brienne, qui prétendait que les religieux ne pouvaient couper d'arbres dans leurs bois sans la permission de ses officiers.

1687-1688. Procès-verbaux de martelage et de délivrance de bois par les officiers de la gruerie de Brienne.

1694-1695. Poursuites contre les religieux, à la requête de Jacques Masson, bailli et juge-gruyer de Brienne, au sujet de la propriété de bois que lesdits religieux avaient fait exploiter.

1722, 2-3 décembre. Règlement des bois de l'abbaye, établi par Etienne Bequin, maître particulier des eaux-et-forêt de Wassy.

1749, 30 septembre. Arrêt du Conseil réglant l'exploitation desdits bois (incomplet).

1771, 9 septembre. Sentence de la maîtrise des eaux-et-forêts de Chaumont, modérant à la somme de 30 liv. une amende de 400 liv. encourue par les religieux.

1714, 1722, 1749. Plans des bois dits Bois Charlot et Bois Fréviat, au finage de Brienne.

2 pièces parchemin, 30 pièces papier dont 4 plans.

1684 - 1771

1 H 15

Dîmes.

1145. Donation à l'abbaye par Geoffroi, évêque de Langres, de la dîme de Vitry [le Croisé] que vient de lui restituer Jacques de Chacenay, et dont il indique la division (original, cartulaire n° 87).

1200. R. abbé de Basse-Fontaine, déclare que le couvent dudit lieu approuve l'accord entre lui-même et W. bourgeois de Bar, au sujet des dîmes de Couvignon, Fravaux et Spoy (original).

1276, 25 novembre. Bail viager du sixième des dîmes de Couvignon, passé par l'abbaye à Garnier de Crancey, curé dudit lieu, sous le sceau de l'évêque de Langres (original, fragment de sceau).

1513, 18 juin. Bail des dîmes dudit lieu passé à Nicole Lardin, vicaire.

1603, 17 juillet. Pièce de procédure devant l'officialité de Lyon dans un procès entre Jean Noyelle, curé de Meurville, les chanoines de Mussy, curés de Bligny, et l'abbaye de Basse-Fontaine.

[1657 - 1673]. Accord entre François Malet de Graville, abbé commendataire, et les religieux, au sujet des dîmes de Brienne-la-Vieille, Spoy et Fravaux - Copies collationnées au XVI^e siècle de trois bulles de Grégoire IX (1236, 1^{er} mars), Alexandre IV (1256, 28 octobre) et Boniface VIII (1295, 1^{er} août) autorisant les religieux de l'Ordre de Prémontré à percevoir les dîmes des novales.

5 pièces parchemin, 7 pièces papier, 1 fragment de sceau.

1146 - 1673

1 H 16

Usages.

1113. Erard I, comte de Brienne, donne à l'abbaye de Molesme et aux moines de Radonvilliers la justice et le fonds du territoire sis entre la rivière Aube et le petit chemin (copies faites en 1691 par dom Jean Choppin, prieur de Basse-Fontaine).

1203. Renaud, seigneur de Pougy, d'accord avec sa femme Eude et son fils Manassès, accorde à l'abbaye l'usage de toutes ses pâtures pour le bétail de la grange de La Verpillière (original, cartulaire n°21).

1549, 16 juin. Trois habitants de Mesnil-Aubert reconnaissent devant notaires n'avoir aucun droit d'usage au bois Charlot appartenant à l'abbaye, dans lequel ils avaient été surpris en train de couper du bois.

2 pièces parchemin, 3 pièces papier.

1113 - 1549

1 H 17

Censives.

Baux à cens, reconnaissance de censives passées au profit de l'abbaye, sentences portant hypothèques sur des terres censuelles envers l'abbaye, etc.

Parmi les redevables, François Tassin, marchand à Brienne (1770), Etienne-Nicolas Arnout, notaire au comté de Brienne (1767), Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix, chevalier, marquis du Muy, lieutenant général des armées du Roi, et Louise-Elisabeth Jacqueline d'Alsace de Henin-Liétard, son épouse, seigneur et dame de Blaincourt (avant 1750).

1692-1770

1 pièce parchemin, 57 pièces papier.

1 H 18

Rentes constituées.

Constitutions de rentes par l'abbaye au profit de Marie Cottedefert, fille majeure à Vitry-le-François (1710) ; le Petit Séminaire de Troyes, représenté par Pierre Sallé, archidiacre de Troyes (1730) ; Nicolas Havaire, garçon à Paris (1731) ; Elisabeth Corrad, veuve de Louis Le NOir, procureur ès juridictions royales de Troyes (1732).

Constitutions de rentes au profit de l'abbaye par Jean Bezanson, vigneron à Saint-Léger (1729) ; Pierre Mestret, maître-maçon à Brienne (1735) ; François Guérin, laboureur à Dienville (1747).

7 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1710 - 1768

Temporel : dossiers par localités
--

1 H 19

Bar-sur-Aube.

1374, 11 février. Bail viager passé par l'abbaye à Bertrand de Rabastain, sergent d'armes du Roi et châtelain de son châtel de Bar-sur-Aube, et à Fremine sa fille, d'une place sise audit Bar, joignant aux degrés de pierre dudit châtel.

1424, 20 février. Accensement par l'abbaye à Jean Martinot, boucher, d'une place sise audit Bar en la rue d'Aube, tenant au « chemin par où l'en va ou monte au chastel de la Mothe dudit Bar » (vidimus de 1508).

2 pièces parchemin.

1374 - 1424

1 H 20

Épagne et Blaincourt.

1252, 23 février. Isabeau *de Sarnaie* confirme sous le sceau de l'évêque de Troyes la donation faite à l'abbaye par feu Jean d'Épagne, chevalier, son mari, d'une rente de grain sur ses revenus d'Épagne (original, cartulaire n°54).

1329, 27 avril. Remise aux religieux par Girard « dou Fijat », avocat aux foires de Champagne et citoyen de Troyes, d'une grange et de son pourpris sis au finage de Blaincourt, dite la Grange Robert, qu'il avait acquis en leur nom et de leurs deniers à l'adjudication faite par les créanciers de feux Thomas Noisote et Jean de La Coste.

1518, 30 décembre. Bail du gagnage de la Robarde, sis à Blaincourt, passé par l'abbaye à Guillaume et Jean Greil, Jean Mailly le jeune et Luppin Greil, laboureurs à Blaincourt.

1595, 4 août. Accensement des moulins de Blaincourt et dépendances, passé par l'abbaye à Jean Paris, Guillaume Balesaulx, marchands à Dienville, et leurs femmes.

1633, 10 septembre. Transaction entre l'abbaye et Guillaume Balesaux, marchand, au sujet de la jouissance des moulins à foulon de Blaincourt, portant constitution au profit de Balesaux d'une rente de 200 livres sur le gagnage de la Rebarde.

1660, 20 mai et 1714, 30 avril. Quittances de remboursement à Antoine d'Henin-Lietard, seigneur de Blaincourt, par les religieux, de deux sommes de 1600 liv. pour rachat de ladite rente.

1688, 4 septembre. Procès-verbal de visite des réparations à faire aux moulins à eau de Blaincourt (fragment).

1727, 10 août. Bail de la ferme de la Robarde à Antoine Bichatet Claude Doiselet.

1737, 13 avril. Lettre de M. de Ciceri, abbé de Basse-Fontaine, à M. Sanson, son prieur, au sujet du meunier de Blaincourt.

3 pièces parchemin, 7 pièces papier.

1525 – 1737

1 H 21 – 1 H 25 Brienne.

1 H 21 Brienne-le-Château et Brienne-la-Vieille.

1241, septembre. Concession viagère à Humbert, curé de Brienne-la-Vieille, du huitième de la dîme de grain de Brienne-la-Vieille appartenant à l'abbaye (2 pièces, original).

1261, juillet. Sentence arbitrale rendue par Nicolas, évêque de Troyes, sur un différend survenu entre les religieux et Louis, curé de Brienne-la-Vieille, au sujet du huitième de la dîme appartenant à l'abbaye (original, cartulaire n°43).

1574, 15 février. Bail à vies d'un accin sis à Brienne, rue du Bourg, passé par les religieux à Jean Millon, menuisier, et Françoise sa femme.

Aveux et dénombrements rendus au comté de Brienne par Françoise Linage, comme mère et tutrice de Jean et Madeleine Le Febvre, enfants mineurs de feu Christophe Le Febvre (1612), et par Jean Le Febvre, avocat en parlement (1618), du fief des Chevalliers consistant en 15 setiers de froment et 21 d'avoine à prendre chaque année sur les grosses dîmes de Brienne-la-Vieille.

1660, 24 novembre. Echange de vignes à Brienne et à Vendeuvre entre Nicolas Dignet, écuyer, brigadier de la compagnie de la Reine-mère, et Marguerite de

Merget sa femme, d'une part, et Nicolas Tornemine, procureur au bailliage de Vendeuvre, d'autre part.

1689, 26 août. Sentence du bailliage de Brienne condamnant Nicolas Dignet à se désister au profit de l'abbaye de trois hommes de vignes qui lui appartiennent au bailliage de Brienne.

1696, 18 décembre. Bail de ladite vigne à Jean Tabouret le jeune, laboureur
1691, 10 novembre. Cession par Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, à Benjamin de Marga, prieur de Saint-Sauveur-lez-Bray et de Saint-Pierre de Brienne, à Nicolas de Laumône, curé dudit Brienne, de 42 hommes de vigne sis au Clos, au bas de son château, pour remplacer la redevance annuelle de 40 liv. accordée par son aïeul Henri-Auguste de Loménie aux décimateurs de Brienne, pour les dîmes des vignes dépendant du comté de Brienne.

1679-1699. Titres d'une maison sise à Brienne rue de Boisselot, chargée de 5 liv. de rente envers l'abbaye.

1725, 3 mai (?). « Transaction faite entre Monsieur le Comte de Brienne et Messieurs les Religieux de Basse-Fontaine, par laquelle il est dit que Mr le Comte de Brienne payera annuellement à l'abbaye 48 boisseaux de froment et pareille quantité d'avoine, 2 muid et demy de vin, sept cordes et ½ de bois à la grande corde et un millier de fagot » (pièce à peu près illisible à cause de sa pâleur).

1743 - 1744. Procédures contre Claude Pothémont, serrurier et armurier à Dienville, locataire d'une pièce de terre appartenant à l'abbaye au finage de Brienne-la-Vieille.

1747, 18 janvier. Quittance par M. Odelin, curé de Brienne-la-Vieille, de la somme de 21 livres 6 sous pour la part de l'abbaye dans les réparations de son église.

13 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1241 - 1747

1 H 22

Brienne-le-Château et Brienne-la-Vieille. Baux.

1650, 20 novembre. Bail d'une maison en dépendances, sise à Brienne, grande rue du côté du château, passé par Jean Caquey, marchand, à Edme Gérard, marchand –

1689, 3 février. Bail des dîmes et terrage de Brienne-la-Vieille, passé par l'abbaye à Bernard-Auguste Dutour, maître tixier en toile, et Edme Tartarin, marchand mercier.

1691-1726. Baux de vignes au vignoble de Brienne et de Saint-Léger –

1710, 21 juillet. Bail des grosses dîmes de grain de Brienne-la-Vieille, passé par l'abbaye à Jean Bourcier et Quentin Berterand, laboureurs.¹⁸

1 pièce parchemin, 6 pièces papier.

1650 - 1726

1 H 23

Brienne-la-Vieille, Dîmes.

1754. Procès au bailliage de Chaumont entre les religieux et Joachim Cortier, curé de Brienne-la-Vieille, d'une part, et dom Joseph Lalouette, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vannes, prieur de Brienne-le-Château, d'autre part, au sujet de l'engrangement dans la grange du dit prieuré de la totalité de la dîme de grain de Brienne-la-Vieille, avant tout partage entre les décimateurs, qui en prennent, ledit prieur 5/8, ledit curé 2/8 et l'abbaye 1/8.

12 pièces papier.

1261 (copie) - 1754

1 H 24

Brienne-la-Vieille. Tailles.

1689. Procès en l'Election de Bar-sur-Aube entre l'abbaye et les habitants de Brienne-la-Vieille, qui prétendaient coter les religieux au rôle des tailles sous prétexte des terres qu'ils faisaient valoir.

1695, 14 juin. Sentence de l'Election défendant aux habitants de n'exiger aucune somme des religieux à cause des tailles.

2 pièces parchemin, 22 pièces papier.

1689 - 1696

1 H 25

Brienne-la-Vieille. Terrage.

1722, 16 mai et suivants. Procès-verbal de compulsoire par Claude Mérat, huissier royal à Dienville, des titres produits par l'abbaye et par M. de Loménie, comte de Brienne, en procès devant le Grand Conseil au sujet du droit de terrage appartenant aux religieux au finage de Brienne-la-Vieille. Mention de titres et production du cartulaire ; copie des titres suivants, avec l'aide de Pierre Guyot, professeur d'humanités à Brienne. Cartulaire, n° 1 (1143), 2 (1145), 6 (1185), 11 (1227 nov.), 3 (1166, daté à tort 1161), 8 (1210 avril), 10 (1210), 1 H 10 (1470, 5 septembre). (2 exemplaires).

« Mémoire sommaire pour les prieur, religieux... de l'abbaye Notre-Dame de Basse-Fontaine... contre Claude Goupillat. Jean Barbarat, Jean-Baptiste Moignat, Jean Dauvilliers, et Estienne Geoffrin, tous laboureurs et vigneron demeurans à Dienville et Brienne-la-Vieille ; M. Didier-Joseph Mailly, ancien élu à Bar-sur-

¹⁸ Copie collationnée au cartulaire de l'acte de juillet 1261 analysé à l'article 1 H 21.

Aube ; M. Antoine Mailly, avocat en parlement, et Nicolas Pillart, chirurgien à Bar-sur-Aube... » au sujet du droit de terrage (factum imprimé, 1729, 4 p. in-folio) « Addition de Mémoire servant de réponse au Mémoire de Claude Gaupillat et consors... » (Imprimé, 1729, 2 p. in-folio.) - « Mémoire pour Messire Nicolas-Louis de Loménie, chevalier, comte de Brienne, et autres lieux, défendeur et demandeur, contre les prieurs et chanoines réguliers de l'abbaye de Basse-Fontaine... » au sujet du même terrage (imprimé, 1729, 8 p. in-folio) - « Sommaire pour prouver la contradiction qui se trouve entre les concessions de 1210 et 1227, l'arrêt de 1615 et celui du 29 juillet 1729 ».

1 pièce parchemin, 9 pièces papier, dont 2 cahiers de 32 et 12 feuillets et 4 pièces imprimées.

1722 - 1729

1 H 26

Couvignon.

1720, 20 mai. Bail de vigne passé par l'abbaye à Edme Grasliot, Nicolas Prevost et Didier Prevost, vigneron.

1769, 28 décembre. Bail d'une autre vigne appelée Ruffée passé par l'abbaye à Edme-Joseph Aubert, archidiacre de l'abbaye de Clairvaux.

3 pièces papier.

1720 - 1769

1 H 27

Lesmont.

1200, novembre. Garnier, évêque de Troyes, notifie la donation faite à l'abbaye par Herbert, archidiacre de Troyes, de ses droits sur la moitié de la menue dîme de Lesmont (original, cartulaire n° 63).

1201, avril. Le même notifie le rachat fait à un laïc par ledit archidiacre, Herbert de Saint-Quentin, d'une partie de la dîme de Lesmont pour en jouir à titre viager, et la permission d'en disposer librement à lui accordée par son neveu Renaud de Pel, chevalier, de l'hoirie duquel elle mouvait (original, cartulaire n° 64).

1203, Renaud, seigneur de Pougy, d'accord avec sa femme O et son fils Manassès, approuve la donation d'une partie de la grosse dîme de Lesmont par son cousin Herbert de Saint-Quentin, archidiacre de Troyes, à l'abbaye de Basse-Fontaine, qui sera tenue de célébrer leurs anniversaires et de servir une rente de grain à l'église Saint-Nicolas de Pougy (original, cartulaire n°65).

1206, Jean, neveu d'Herbert de Saint-Quentin, approuve la donation d'une partie de la dîme de Lesmont faite par son oncle à l'abbaye (original, cartulaire °66).

1334, 30 octobre. Cession par Nicolas Prevost, maréchal, et Isabeau sa femme, aux religieux représentés par l'abbé Pierre Vincent, d'une grange sise à Lesmont rue de Chappe, en échange de la grange aux dîmes dudit Lesmont.

1364 - 1665. Procès au sujet des dîmes de Lesmont entre Victor Perard, curé de Lesmont, et Sébastien de Laubespine, évêque de Limoges et abbé de Basse-Fontaine. - Parmi les pièces du procès, procès-verbal d'enquête, avec compulsoire des actes de 1200 - 1205 analysés ci-dessus, du n°67 du cartulaire (1242 - 25 juin), et d'une bulle d'Alexandre IV du 5 août 1256 (cartulaire n° 111).

1576 - XVIIIe s. Notes sur les droits prétendus par le chapitre de Pougy sur les dîmes de Lesmont appartenant à l'abbaye.

1718. Procédures entre l'abbaye et Jean Materion, meunier et admodiateur des dîmes, au sujet des réparations de la grange dimeresse *

1722, 30 juillet. Transaction entre Louis de Vienne, chevalier, comte de Lesmont, conseiller en Parlement, et l'abbaye, au sujet des réparations de ladite grange, où le seigneur, l'abbaye et le curé font engranger en commun les dîmes de Lesmont.

9 pièces parchemin, 15 pièces papier, dont 3 cahiers de 10, 124 et 89 feuillets.

1200 - 1722

1 H 28

Lesmont. Eglise.

1724 - 1726. Procédures relatives aux réparations à faire au clocher de Lesmont, auxquelles les habitants voulaient forcer les religieux

1772, 29 septembre. Opposition des religieux à la construction par les habitants d'un beffroi pour soutenir les cloches.

14 pièces papier.

1724 - 1772

1 H 29

Mathaux.

1627, 17 décembre. Bail à rente foncière passé par Ferri de Choiseuil, abbé commendataire, au nom de l'abbaye, à Jacques Levesque, meunier du moulin de Mathaux, d'une petite colline de terre en friche contenant 3 arpents et demi, sise au-dessus de la Malle-Maison au territoire de Basse-Fontaine, tenant à la rivière d'Aube et au bois de la Malle-Maison.

1 pièce parchemin.

1627

1 H 30

Mesnil-Aubert.

1166. Erard, comte de Brienne, constate qu'un différend entre J., abbé de Basse-Fontaine, et G., fils d'Herbert le Franc, au sujet d'une partie de l'alleu du Mesnil, donné à l'abbaye par ledit Herbert, a été apaisé après intervention de sa mère et de son frère. J., abbé de Beaulieu (original, cartulaire n° 13).

1547, 27 juin. Jean Pringey, vigneron, et Madeleine sa femme, vendent à Simon Caquey, prieur conventuel et admodiateur du temporel de l'abbaye, leurs droits au bail à vie de la grande grange du Mesnil et de ses dépendances.

1350, 3 mai. Vente analogue par Jean Vautherin, manouvrier au "Maignil-les-Bassefontaine".

1552, 10 février. Acquisition par l'abbaye d'un pré au Mesnil-lès-Basse-Fontaine.

1581, 6 mai. Vente par Pierre de Beaumont, marchand cordonnier à Bar-sur-Aube, à Claude Mailly, meunier des moulins de Mathaux, de diverses terres sises au finage du Mesnil-Aubert, dépendant dudit "Gagnage Aubert" - 1689, 15 mai. Déclaration par les habitants de Mesnil-Aubert au receveur des tailles de Bar-sur-Aube des biens qu'ils tiennent à bail à l'abbaye.

1693 - 1711. Notes sur les droits de frettage et les corvées que les receveurs du comté de Brienne prétendent, sans droit, percevoir des habitants du Mesnil-Aubert.

contient une liste des receveurs du comté depuis 1645.

1729, 24 janvier. Bail du gagnage du Mesnil-Aubert.

1773. Etat des revenus de la mense conventuelle de Basse-Fontaine pour la partie située dans l'enclos de l'abbaye, au Mesnil-Aubert à Saint-Léger.

9 pièces parchemin, 4 pièces papier.

1166 - 1773

1 H 31

Mesnil-Aubert.

1514 - 1768. Baux du gagnage et des terres de l'abbaye au Mesnil-Aubert et lieux voisins.

11 pièces parchemin, 6 pièces papier.

1514 - 1768

1 H 32

Neuville (commune de Saint-Christophe) et **Saint-Christophe.**

[au plus tard 1161]. Henri, évêque de Troyes, notifie la donation de la dîme de Neuville faite à l'abbaye par Gautier de Lassicourt, avant son départ pour Jérusalem, et par Rutious, vicomte de Rosnay (original, cartulaire n°39)

1231, mars. Nicolas, évêque de Troyes, confirme et reproduit une sentence d'Etienne, doyen de Brienne, du 1er février précédent, arbitrant un différend entre l'abbaye et le curé de Neuville (original, cartulaire n° 60).

1603, 17 mai. Bail de la moitié des dîmes de Saint-Christophe passé par Jean Chasslons, abbé de Basse-Fontaine, à Jean Desjardins, marchand audit lieu.

1642, 11 juillet. Vente par Jean, Nicolas et Jérôme Gaultrevallet, à Charles Le Grand écuyer, demeurant à Lassicourt, et à Edmée Gollet sa femme, d'un gagnage et labourage sis à Saint-Christophe.

4 pièces parchemin.

XIIe siècle - 1642

1 H 33

Nuisement (commune de Piney).

1197. Les abbés de Saint-Germain et de Saint-Pierre d'Auxerre constatent que H., curé de Piney, s'est désisté à leur prière de toutes les prétentions qu'ils formulait contre l'abbaye de Basse-Fontaine au sujet de la dîme de la grange de Nuisement (original, cartulaire n°5) .

1488, 30 décembre. Bail à vie du gagnage de Nuisement, sis à Piney et finages voisins, passé par Laurent Bachelier, abbé de Basse-Fontaine, à Jean et Etienne Jaquart et Claudin Merlot, laboureur.

1542, 25 mai. Commission au bailli de Troyes pour informer à la requête de l'abbaye sur la façon dont les 47 ou 48 détenteurs des terres du gagnage s'acquittent des obligations stipulées par le bail précédent.

1553, 4 décembre. Rétrocession à l'abbaye par Jean Merlot, laboureur à Nuisement, paroisse d'Onjon, et Pierre Merlot, laboureur à Bouy, de leurs droits au bail à trois vies passé jadis par leur ayeul, Jean Merlot du gagnage de la Verpillière, finage de Montangon.

1578, 12 juin. Commission de Claude Jaquot, écuyer, bailli de Piney et Montangon, pour saisir le gagnage de Nuisement dont les fermiers ne s'acquittent pas envers l'abbaye des redevances stipulées par le bail de 1488.

1389, 5 août Sentence de l'official de Troyes condamnant Lyonnet Parisot à payer à l'abbaye 6 liv. de cire, à cause du gagnage de Nuisement (sceau papier).

1695 - 1757. Baux passé par l'abbaye du gagnage du Petit-Nuisement, finage de Piney.

1769, 20 avril. Arpentage de terres à Piney, lieux dits Les Petits-Nuisements et Le Petit-Marais.

6 pièces parchemin, 6 pièces papier, 1 sceau papier.

1197 - 1769

1 H 34

Proverville.

1606, 25 septembre. Sentence de Guillaume Huyart, bailli et gruyer de Jaucourt, au procès entre les religieux de Basse-Fontaine comparant par Ferri de la Ruelle,

curé de Jaucourt, d'une part, et Jean Justice, mayeur de Proverville, et les chanoines de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube, d'autre part, en matière d'appel d'une sentence rendue par ledit mayeur au sujet d'une vigne sise à Proverville.

1 pièce parchemin.

1606

1 H 35

Radonvilliers.

1164, 1er juillet. Vente aux religieux de Basse-Fontaine par Jean, prieur de Radonvilliers, avec l'approbation de l'abbé et du chapitre de Molesme, d'une rente de grain et de l'usage qu'il possédait dans leurs bois (copie informe du XVe siècle, cartulaire n°48).

1212. Approbation par l'abbé et le couvent de Molesme d'un accord conclu entre ledit abbé et Gaucher, prieur de Radonvilliers, d'une part, et l'abbaye de Basse-Fontaine, d'autre part, au sujet de diverses terres à Mesnil-Aubert (copie informe du XVe siècle, cartulaire n° 49)

1213, mai. Sentence d'arbitrage entre l'abbaye de Molesme et G., prieur de Radonvilliers, d'une part, et l'abbaye de Basse-Fontaine, d'autre part, au sujet de divers biens à Mesnil-Aubert (copie informe du XVe siècle, cartulaire n° 50)

1612, 19 mai. Déclaration de quatre fauchées de pré appartenant à l'abbaye de Basse-Fontaine au finage de Radonvilliers, présentée à Jean Michel, prieur et seigneur dudit lieu.

1766, 25 avril. Arpentage et plan dudit pré.

3 pièces papier.

1164 (copie) - 1766

1 H 36

Spoy. Dîmes.

1200. Accord conclu sous le sceau de Garnier, évêque de Troyes, entre Renaud, abbé de Basse-Fontaine, et Guibert de Bar, au sujet des dîmes de Couvignon, Fravaux et Spoy (cyrographe original et copie XVIIe siècle, cartulaire n°91).

1248, mai. Bail viager des dîmes de Spoy et de Fravaux, passé par l'abbaye à Raoul, curé de Spoy (original et copie du XVIIe siècle).

1269, avril. Reconnaissance par ledit Raoul du bail précédent, daté par erreur de 1247 (original, débris de sceau).

1262, mars. Accord entre l'abbaye et ledit Raoul au sujet de leurs droits respectifs sur les dîmes de Spoy et de Fravaux (original, cartulaire n°98)

1542. Bail des dîmes de Spoy et de Fravaux. Note informe mentionnant l'abandon au curé des droits de l'abbaye sur les dîmes de Spoy en 1689.

8 pièces parchemin, 3 pièces papier, 1 fragment.

1200 - 1689

1 H 37

Spoy. Dîmes.

1661 - 1669. Procès entre les religieux de Basse-Fontaine et Jacques Mailly, curé de Spoy, au sujet de la perception des grosses et menues dîmes dudit lieu.

3 pièces parchemin, 83 pièces papier.

1661 - 1669

1 H 38

Vitry-le-Croisé. Dîmes. [

1137 - 1751. Donation à l'abbaye de Basse-Fontaine par Geoffroi, évêque de Langres, de la dîme de Vitry que vient de lui restituer Jacques de Chacenay (original, cartulaire n° 26).

1224, février. Transaction au sujet des dîmes de Vitry entre l'abbaye et Remond, chanoine de Langres, sous les sceaux du prieur de Saint-Geosmes et de Barthélemy, doyen de Moge (original, cartulaire n° 93).

1542. Commission pour assigner Pierre Jinceau, curé de Vitry-le-Croisé, demeurant à Bar-sur-Aube, en procès avec l'abbaye au sujet des dîmes.

1549, 14 novembre. Inventaire de titres produits au procès entre le Chapitre Saint-Maclou et l'abbaye au sujet des dîmes de Vitry (mentions de titres depuis 1372).

1563. Procédures entre l'abbaye et le Chapitre Saint-Maclou et Pierre Frezot, ancien vicaire perpétuel dudit Vitry.

1728, 6 avril. Bail des dîmes passé par l'abbaye à François Joffroy, admodiateur de la seigneurie d'Eguilly, et à Nicolas Joffroy, admodiateur de la seigneurie de Vitry-le-Croisé.

8 pièces parchemin, 2 pièces papier.

XIIe siècle - 1728

1 H 39

Procédures.

1591. Procédures entre Jean et Juste de Pontailier, seigneurs de Dienville, et Hugues Mauroy, admodiateur de l'abbaye de Basse-Fontaine

1595 - 1596. Entre Guillaume de Taix, abbé de Basse-Fontaine et ledit Mauroy

1699 - 1703. Entre l'abbaye et les héritiers d'Humbert Doué, laboureur à Yèvres

1730. Entre l'abbaye et Louis de Loménie, comte de Brienne

1754 - 1756. Entre l'abbaye et Louis Serizot, manouvrier à Mathaux.

6 pièces parchemin, 18 pièces papier, 1 sceau.

1591 - 1756

1 H 40 **Comptabilité.** Quittances diverses.

1730. M. de Loménie, comte de Brienne .

1773. Frais d'expertise et de vente de l'église de l'abbaye et de partie du cloître.

1771 - 1773. Frais de procédure pour la suppression de l'abbaye et sa réunion à celle de Beaulieu.

17 pièces papier.

1693 - 1773

1 H 41 **Cartulaire du prieuré-cure de Précy-Notre-Dame¹⁹.**

Registre. 92 feuillets in-4°, papier, sans couverture.

XVIII^e siècle

I. Copie d'un cartulaire du prieuré (8 actes; fol. 5-33 r°).

II. Copie du martyrologe, 1506, suivi de deux actes de 1562 et 1506 (fol. 33 v° 51 r°).

III. Extrait d'une copie collationnée du martyrologe, faite sur l'original en parchemin de 14 feuillets le 31 décembre 1658, par deux notaires au bailliage de Piney, à la requête du prieur-curé Claude Nérot (fol. 51 r° - 53 r° : deux actes de 1658).

IV. Copies d'actes originaux, 1511 - 1731 (14 actes, fol. 53 r°-53 v°). **Fol. 5 r°** : « cartulaire des biens appartenants à la cure et prieuré de Pressy-Notre-Dame, et des fondations faites en son église ». **Fol. 5 v°** : (les actes en latin occupent le verso du feuillet, le recto correspondant est rempli par la traduction des actes). Erard, comte de Brienne, transige avec l'abbaye de Basse-Fontaine, qui lui cède ses biens de Précy-Notre-Dame. 1195 (cf. 1 H 3, n°6). - **Fol. 8 v° : 2.** 1197. Garnier, évêque de Troyes, donne à l'abbaye l'église de Précy-Notre-Dame (1 H 3, n°24). - **Fol. 11 v° : 3.** 1197. H., archidiacre de Troyes, approuve la donation précédente (1 H 3, n° 25). - **Fol. 12 v° : 4.** 1227, octobre. Vente à l'abbaye par Pierre, fils de feu Simon de Montangon, de biens sis à Vaubercey et à Précy-Notre-Dame (1 H 3, n°35) - **Fol. 14 v°, 5.** 1242, mars. Cession par le prieuré de Chêne à l'abbaye de Basse-Fontaine de droits à Précy-Notre-Dame (1 H 3, n°29). - **Fol. 17, v° : 6.** 1242, mai. Donation à l'abbaye par Girard, chanoine de Pougy et curé de Morviliers, de tous ses biens à Pel-et-Der (1 H 3, n°34). - **Fol. 23, v° : 7.** 1245, mai. Accord entre Foulques, abbé de Basse-Fontaine, et Guiot de la Vacherie,

¹⁹ Ce cartulaire, conservé jadis aux archives communales de Précy-Notre-Dame, a été réintégré aux Archives de l'Aube par arrêté préfectoral du 7 août 1923.

seigneur de Précý-Notre-Dame, au sujet des biens de l'abbaye audit lieu (1 H 3, n°28). - **Fol. 31 v° : 8.** 1249, mars. Remise à l'abbaye d'un douzième de la dime de Pel, par Simon de Brienne dit Pharaon (1 H 3, n°37) - **Fol. 33 v° - 42 v° : 9.** « Martyrologe de l'Eglise paroissiale de Pressy-Notre-Dame, 1506, contenant les messes et anniversaires fondez en icelle ; et aussy les héritages donnez au prieur d'icelle église par les personnes cy-dessous, et en la manière qui s'ensuit ». - **Fol. 42 v° : 10.** 1562, 8 mars. Reconnaissance d'hypothèques par divers habitants de Précý-Notre-Dame au profit de Guillaume de Pampelune, seigneur d'Assencières et enquêteur royal au bailliage de Troyes, sur des héritages audit Précý. - **Fol. 45 r° : 11.** 1506, 15 juillet. Déclaration des biens du prieuré-curé aux finages de Précý-Notre-Dame, Pel-et-Der et Lesmont. **Fol. 51 r° :** "Icy finit le martirologe de l'église paroissiale de Pressy-Notre-Dame et le livret original". - **Fol. 51 v° : 12.** 1658, 31 décembre. Etat du revenu du prieuré-curé. - **Fol. 53 r° : 13.** 1511, 20 mai. Acquisition d'un pré à Lesmont par le prieur Pierre Herbaille.- **Fol. 54 v° : 14.** 1514, 13 mars. Echange de terres à Vaubercey par l'abbaye de Basse-Fontaine.- **Fol. 56 r° : 15.** 1542, 25 juin. Bail des menues dîmes de Précý-Notre-Dame. - **Fol. 57 v° : 16.** 1557, 3 mai. Bail du gagnage de l'abbaye à Précý-Notre-Dame. - **Fol. 60 r° : 17.** 1559, 9 septembre. Provisions du prieuré-curé en faveur de Pierre Jussy. **Fol. 62 r° : 18.** 1566, 25 avril. Déclaration des terres du prieuré à Villehardouin, présentée à Jean, François et Antoine de Luxembourg, seigneurs dudit lieu. **Fol. 63 r° : 19.** 1603. Mention d'une déclaration identique. - **Fol. 63 v° : 20.** 1609, 20 mai. Déclaration des terres de l'abbaye à Précý-Notre-Dame, présentée à Jean le Bey, seigneur dudit lieu. - **Fol. 70 v° : 21.** 1633, 25 octobre. Constitution de pension viagère par Claude Nerot, prieur-curé, au profit de son prédécesseur François Bechuat. - **Fol. 73 r° : 22.** 1658, 29 décembre. Bail du gagnage du Précý-Notre-Dame. - **Fol. 75 v° : 23.** 1660, 3 août. Sentence du bailliage de Piney contre un locataire de l'abbaye à Précý. - **Fol. 77 r° : 24.** 1687, 6 juillet. Bail des grosses et menues dîmes de Précý-Notre-Dame. - **Fol. 79 v° : 25.** 1724, 2 juin. Donation au prieuré-cure de terres à Précý-Notre-Dame par François Aubry, au nom de feu Nicole Michaut sa femme. - **Fol. 82 r°, 26.** 1731, 11 avril. Donation analogue par Nicolas Bourgeois au nom de feu Marguerite La Marre sa femme.

FONDS DE BRIENNE²⁰

1 H 42	Inventaire des titres de l'abbaye.	1580 – XVIIe siècle
1 H 43	Copie moderne du cartulaire de Basse-Fontaine (cf. 1 H 3).	
1 H 44	Chartes originales. <i>Actes de H., doyen de Troyes (1127), Eudes, vicomte de Rosnay (s.d. début du XIIe siècle), Jacques, sire de Chacenay (1146), Richard, abbé de Saint-Seine (s.d., milieu du XIIe siècle), Gauthier, évêque de Langres (1174), Erard II, comte de Brienne (1185, 1186), Michel, doyen de Melun (XIIe siècle), Garnier, évêque de Troyes (1197).</i>	1127 – 1197
1 H 45	Chartes originales. <i>Actes de Nicolas, évêque de Troyes (1241, 1245, 1248, 1255) Guichard, archidiacre de Brienne (1242).</i>	1241 – 1255
1 H 46	Copies et traductions de titres de l'abbaye. <i>Actes de Gautier, comte de Brienne (1143), Gautier, abbé de Saint-Loup de Troyes (1240), Nicolas, évêque de Troyes (1240), Pierre, abbé de Beaulieu (1283), Jean, évêque de Troyes (1428).</i>	1143 – 1428
1 H 47	Droits de l'abbaye. <i>Copies d'actes de Gautier II (1143) et Gautier IV, comtes de Brienne (1227).</i>	1143 – 1722
1 H 48	Personnel. Abbés et religieux.	1660 – 1757
1 H 49	Pièces concernant Etienne-Charles de Loménie, archevêque de Toulouse, abbé commendataire de Basse-Fontaine.	1777 – 1784

²⁰ Les archives du château de Brienne ont été cédées aux Archives nationales par M. le duc de Bauffremont, en janvier 1931. Parmi ces archives, un lot important de documents provenant de l'abbaye de Basse-Fontaine dont Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, a été abbé commendataire à la fin du XVIIIe siècle, ont été versées aux Archives de l'Aube. Ce sont ces documents qui sont répertoriés sous les cotes 1 H 42 à 1 H 79.

1 H 50	Bâtiments et mobiliers.	1455 – 1776
1 H 51	Mense abbatiale.	1673 – 1779
1 H 52	Portions congrues.	1763 – 1769
1 H 53	Rentes dues par l'abbaye.	1586 – 1748
1 H 54	Temporel.	1576 – 1729
1 H 55	Ferme, basse-cour et moulin de l'abbaye.	1595 – 1760
1 H 56	Bois. <i>4 plans du XVIIIe siècle.</i>	1693 – 1728
1 H 57	Dîmes.	1484 - 1719
1 H 58	Usages.	1489 – 1729

Dossier par localités

1 H 59	Blaincourt.	1595 – 1786
1 H 60	Bligny.	1674
1 H 61	Brienne-la-Vieille.	1554 – 1729
1 H 62	Brienne-le-Château : église. <i>Réparation du chœur.</i>	1756

1 H 63	Chapelle Saint-Gilles.	1520 – 1759
1 H 64	Montangon.	1488 – 1778
1 H 65	Nuisement.	1488 – 1777
1 H 66	Précy-Notre-Dame.	1557 – 1777
1 H 67	Saint-Christophe.	1735 – 1777
1 H 68	Saint-Léger-sous-Brienne.	1663
1 H 69	Vitry-le-Croisé.	1374

Procédures

1 H 70	Procédures contre Pierre Gombault, amodiateur des biens de Basse-Fontaine et Monsieur de Luxembourg, comte de Brienne.	1632, 1634
1 H 71	Procédure contre Monsieur d'Alichamp.	1691
1 H 72	Procédure contre Louis Courtalon, marchand à Dienville.	1694 – 1695
1 H 73	Procédure contre Jean Davillier, de Brienne.	1704 – 1706
1 H 74	Procédure contre Monsieur de Loménie, comte de Brienne.	1725 – 1729
1 H 75	Accords avec le comte de Brienne.	1778
1 H 76	Procédures diverses.	XVIIe – XVIIIe siècle

1 H 77	Comptabilité.	1386 – 1775
1 H 78	Vente et adjudication de bâtiments, jardins.	
1 H 79	Rachat d'une rente foncière de 4100 livres sur les biens de Basse-Fontaine.	An III – an VI